



Mines d'Or Wesdome Ltée

Rapport de gestion

Pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024
(non audité)

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de gestion	3
Mesures de performance non conformes aux IFRS	3
Vue d'ensemble de l'entreprise	3
Faits saillants opérationnels et financiers au T2 2025	4
Développement des affaires	6
Perspectives de 2025	7
Aperçu des mines en exploitation	10
Performance financière et opérationnelle consolidée	18
Faits saillants financiers	18
Résultats financiers et opérationnels trimestriels	23
Liquidités et ressources en capital	25
Obligations contractuelles	27
Données sur les actions en circulation	28
Mesures de performance non conformes aux IFRS	28
Questions comptables	36
Règles de présentation	36
Opérations hors bilan	36
Estimations comptables et jugements critiques	37
Jugement critique lors de l'application des méthodes comptables	37
Principales sources d'incertitude relative aux estimations	37
Prises de position en comptabilité	40
Instruments financiers et gestion des risques financiers	41
Risques et incertitudes	41
Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	41
Responsabilité liée aux informations techniques	42
Information sur les estimations de ressources mesurées, indiquées et présumées	42
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	43
Facteurs de risque	43

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « **rapport de gestion** ») doit être lu avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de Mines d'Or Wesdome Ltée (« **Wesdome** » ou la « **Société** ») pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 et les notes annexes (les « **états financiers** ») qui ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité (« **IFRS** ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« **IASB** »).

Tous les montants indiqués dans le présent rapport de gestion sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion rend compte des informations disponibles en date du 13 août 2025.

Le présent document contient des énoncés prospectifs et des renseignements prospectifs. Consultez la mise en garde à la rubrique « **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs** » du présent rapport de gestion.

MESURES DE PERFORMANCE NON CONFORMES AUX IFRS

Wesdome utilise des mesures de performance non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion, car elle estime que ces mesures généralement reconnues du secteur fournissent une indication utile de la performance opérationnelle de la Société. Ces mesures de performance non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS et peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni comme un substitut aux mesures de performance conformes aux IFRS.

Pour obtenir de plus amples renseignements et des rapprochements détaillés, veuillez consulter la rubrique « **Mesures de performance non conformes aux IFRS** » du présent rapport de gestion.

VUE D'ENSEMBLE DE L'ENTREPRISE

Wesdome est un producteur aurifère canadien qui exploite deux actifs miniers souterrains à haute teneur jumelés à des installations de broyage : la mine Eagle River, située à l'ouest de Wawa, en Ontario, et la mine Kiena, située à Val-d'Or, au Québec. L'objectif principal de la Société est de tirer parti de manière responsable de cette plateforme d'exploitation et d'un pipeline d'exploration de friches industrielles et de terrains vierges de haute qualité pour devenir un producteur aurifère en croissance au Canada et axé sur la valeur.

Wesdome est une société ouverte constituée sous le régime des lois de l'Ontario. Les actions ordinaires de la Société sont cotées à la Bourse de Toronto (« **TSX** ») sous le symbole « **WDO** », de concert avec une inscription secondaire sur le marché OTCQX, sous le symbole « **WDOFF** ». Le siège social de la Société est situé au 220, rue Bay, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5J 2W4.

Des renseignements financiers supplémentaires concernant Wesdome, y compris la notice annuelle de la Société, peuvent être consultés sur son site Web, www.wesdome.com, ou sous le profil de la Société sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

FAITS SAILLANTS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS AU T2 2025

- Le taux total de fréquence des incidents déclarés, un indicateur clé de performance en matière de sécurité, était de 0,00 au T2 2025 et de 0,19 pour le S1 2025, soit une amélioration significative par rapport à la moyenne de 1,34 observée en 2024.
- La production d'or consolidée s'est établie à 42 781 onces, en baisse de 3 % par rapport à celle du T2 2024.
- Les produits des activités ordinaires ont augmenté de 63 % par rapport à ceux du T2 2024 pour s'établir à 208,5 millions de dollars au T2 2025. Le prix moyen réalisé de l'or vendu s'est établi à 4 539 \$ (3 279 \$ US) l'once.
- Le coût des ventes par once vendue¹ est demeuré le même, soit 1 289 \$ (932 \$ US), les coûts décaissés par once vendue² étaient de 1 285 \$ (929 \$ US) et les coûts de maintien complets (« CMC ») par once vendue² ont augmenté pour s'établir à 2 115 \$ (1 528 \$ US).
- La marge de trésorerie² s'est établie à un montant record de 149,4 millions de dollars.
- La Société a généré un résultat net record de 82,7 millions de dollars, soit un résultat par action de 0,55 \$, ce qui représente une hausse de 53,6 millions de dollars, ou 0,36 \$ par action, par rapport à ceux du T2 2024.
- Le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »)² a plus que doublé par rapport à celui du T2 2024 et s'est élevé à un montant record de 138,4 millions de dollars.
- Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont augmenté, passant de 57,1 millions de dollars au T2 2024 à un montant record de 100,9 millions de dollars, ou 0,67 \$ par action³.
- Les fonds en caisse ont triplé par rapport à ceux du T2 2024 pour atteindre 187,6 millions de dollars au 30 juin 2025, une augmentation de 64,5 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Les liquidités disponibles à la clôture du trimestre étaient de 530 millions de dollars, comprenant la trésorerie, et 250 millions de dollars américains de capacité totale non utilisée aux termes de la facilité de crédit renouvelable de la Société.
- Les flux de trésorerie disponibles² ont augmenté pour atteindre un montant record de 52,9 millions de dollars, soit 0,35 \$ par action, contre 28,4 millions de dollars, soit 0,19 \$ par action, au T2 2024.
- Le 19 juin 2025, la Société a modifié et mis à jour sa convention de crédit, prolongeant l'échéance de sa facilité renouvelable garantie et l'augmentant à 250 millions de dollars américains, avec une option d'accroître le crédit disponible de 50 millions de dollars américains au moyen d'une clause de prolongation.
- Le 27 juin 2025, la Société a conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Angus Gold Inc. (« Angus ») qui n'étaient pas déjà détenues par la Société.

1. Le coût des ventes par once vendue est calculé en divisant le coût des ventes par le nombre d'onces vendues.

2. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

3. Les flux de trésorerie d'exploitation par action sont calculés en divisant les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation par le nombre moyen pondéré d'actions.

RAPPORT DE GESTION

En dollars canadiens, sauf indication contraire



Le tableau qui suit présente un résumé des principaux faits saillants opérationnels et financiers de la Société pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 :

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Résultats financiers				
Produits des activités ordinaires ²	208 548	127 799	396 166	228 721
Coût des ventes	59 181	51 560	119 205	105 858
Marge brute	132 172	53 689	235 546	75 932
Marge de trésorerie ¹	149 367	76 239	276 961	122 863
BAIIA ¹	138 399	67 863	257 758	108 538
Résultat net	82 696	29 135	145 169	39 843
Résultat par action	0,55	0,19	0,97	0,27
Résultat net ajusté ¹	78 856	29 135	141 329	39 843
Résultat net ajusté par action ¹	0,52	0,19	0,94	0,27
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	100 920	57 083	181 076	103 585
Flux de trésorerie d'exploitation par action ³	0,67	0,38	1,21	0,69
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(1 303)	(29 330)	43	(39 499)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(79 987)	(25 308)	(116 652)	(54 760)
Flux de trésorerie disponibles ¹	52 924	28 437	100 428	47 885
Flux de trésorerie disponibles par action ¹	0,35	0,19	0,67	0,32
Taux de change moyens 1 \$ US → \$ CA	1,3841	1,3684	1,4095	1,3586
Résultats opérationnels				
Production d'or (onces)	42 781	44 035	88 473	77 357
Ventes d'or (onces)	45 900	40 000	91 200	75 700
Par once d'or vendue ¹				
Coût des ventes ⁴ (\$/once)	1 289	1 289	1 307	1 398
Coût des ventes ⁴ (\$ US/once)	932	942	927	1 029
Coûts décaissés ¹ (\$/once)	1 285	1 286	1 302	1 395
Coûts décaissés ¹ (\$ US/once)	929	940	924	1 027
CMC ¹ (\$/once)	2 115	1 977	2 038	2 095
CMC ¹ (\$ US/once)	1 528	1 445	1 446	1 542
Prix moyen réalisé ¹ (\$/once)	4 539	3 192	4 339	3 018
Prix moyen réalisé ¹ (\$ US/once)	3 279	2 333	3 078	2 221
Situation financière				
Trésorerie	187 564	50 697	187 564	50 697
Fonds de roulement ⁵	199 273	31 204	199 273	31 204
Total de l'actif	932 996	644 288	932 996	644 288
Passifs courants	71 166	64 398	71 166	64 398
Total du passif	197 577	172 407	197 577	172 407

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.
2. Les produits des activités ordinaires comprennent des montants de 0,2 million de dollars pour le T2 2025, de 0,1 million de dollars pour le T2 2024, de 0,4 million de dollars pour le S1 2025 et de 0,3 million de dollars pour le S1 2024 provenant de la vente d'argent comme sous-produit.
3. Les flux de trésorerie d'exploitation par action sont calculés en divisant les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation par le nombre de base moyen pondéré d'actions ordinaires.
4. Le coût des ventes par once vendue est calculé en divisant le coût des ventes par le nombre d'onces vendues.
5. Le fonds de roulement correspond au total des actifs courants moins le total des passifs courants selon l'état de la situation financière.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Mises à jour concernant les membres de la haute direction

Le 3 juin 2025, Raj Gill, vice-président principal, Développement corporatif et relations avec les investisseurs, a assumé les responsabilités de chef de la direction financière par intérim, en remplacement de Fernando Ragone. Pour plus de détails, voir le communiqué de la Société du 3 juin 2025, « Wesdome fournit une mise à jour concernant la haute direction ».

Convention de crédit modifiée et mise à jour

Le 19 juin 2025, la Société a modifié et mis à jour sa convention de crédit, prolongeant l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable garantie de trois ans jusqu'au 19 juin 2028 et l'augmentant à 250 millions de dollars américains, avec une option d'accroître le crédit disponible de 50 millions de dollars américains au moyen d'une clause de prolongation, pour une disponibilité totale pouvant atteindre 300 millions de dollars américains. Pour plus de détails, voir la rubrique « Liquidités et ressources en capital » du présent rapport de gestion ou le communiqué de la Société du 19 juin 2025, « Mines d'Or Wesdome accroît sa facilité de crédit renouvelable à des conditions plus favorables et prolonge son échéance ».

Acquisition d'Angus Gold inc.

Le 27 juin 2025, la Société a conclu l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Angus qu'elle ne détenait pas déjà.

En contrepartie de l'acquisition, Wesdome a payé un montant en trésorerie de 33,5 millions de dollars et émis 517 869 actions, ce qui correspond à 0,62 \$ en trésorerie plus 0,0096 action de Wesdome, pour une valeur totale de 0,77 \$ par action ordinaire d'Angus.

La Société a comptabilisé l'acquisition d'Angus comme une acquisition d'actifs. Une grande part de jugement et des estimations importantes ont été nécessaires pour déterminer s'il convenait d'appliquer ce traitement comptable à la transaction. Notamment, il a fallu déterminer qu'Angus ne constitue pas une entreprise au sens d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, puisque l'entité n'avait pas d'entrées, de processus et de sorties importants qui, ensemble, constituent une entreprise.

L'acquisition d'Angus a été réalisée pour soutenir la stratégie de croissance d'Eagle River. Le bien d'exploration acquis dans le cadre de l'acquisition a été rattaché à l'unité génératrice de trésorerie d'Eagle River.

Le tableau suivant présente la contrepartie versée et les montants affectés aux actifs acquis et aux passifs repris à la date d'acquisition.

Contrepartie totale	49 326 \$
----------------------------	------------------

La contrepartie totale versée dans le cadre de l'acquisition se détaille comme suit :

Contrepartie en trésorerie	33 499
Actions ordinaires de Wesdome émises ¹	9 845
Juste valeur des actions déjà détenues ²	4 977
Coûts de transaction	1 005
Contrepartie totale	49 326 \$

Répartition de l'actif net :

Trésorerie	3 276
Débiteurs et charges payées d'avance	239
Biens d'exploration	51 665
Dettes fournisseurs et charges à payer	(4 759)
Passif au titre des actions accréditives	(1 095)
Total des actifs et des passifs acquis	49 326 \$

1. La juste valeur des 517 869 actions ordinaires émises aux actionnaires d'Angus a été déterminée en utilisant le cours des actions de la Société le 26 juin 2025, soit 19,01 \$ par action.

2. La juste valeur des 6,3 millions d'actions d'Angus déjà détenues par Wesdome au moment de la clôture est fondée sur le cours des actions d'Angus le 26 juin 2025, soit 0,79 \$ par action.

Rapports techniques mis à jour (Règlement 43-101)

La préparation des rapports techniques mis à jour (Règlement 43-101) visant Eagle River et Kiena progresse comme prévu, et la Société prévoit annoncer les résultats d'ici la fin du premier semestre de 2026. Les rapports feront état des résultats des forages en cours, des modèles géologiques actualisés, des conceptions révisées des mines et des investissements récents dans les infrastructures.

En ce qui concerne Eagle River, le rapport tiendra compte des travaux réalisés dans le cadre de l'initiative de modèle de ressources global, laquelle comprend la numérisation des données minières historiques et l'utilisation de l'analyse des teneurs de coupure incrémentielles et du seuil de rentabilité. Cet effort a pour but de dégager une minéralisation à l'échelle de l'actif et surtout à proximité des infrastructures existantes.

Pour ce qui est de Kiena, le rapport tiendra compte des données opérationnelles provenant de la zone A de Kiena Deep et des nouveaux horizons miniers situés à proximité des zones existantes, comme celles de Presqu'île et de Dubuisson.

Les deux rapports, qui comprendront des estimations mises à jour des réserves minérales et des ressources minérales, reposeront sur des ensembles de données validées. Leur date de publication dépendra de l'achèvement des forages de confirmation et des processus d'assurance et de contrôle de la qualité (« AQ-CQ »).

Perspectives de 2025

Au cours du premier semestre de 2025, Wesdome a continué à mettre en œuvre son plan stratégique en augmentant sa production d'or de 14 % par rapport à celle de l'année précédente tout en réduisant le coût des ventes et les CMC par once de 7 % et 3 %, respectivement. La Société a également généré des résultats semestriels records en termes de résultat net, de flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et de flux de trésorerie disponibles, qui ont atteint 100,4 millions de dollars.

Comme il était indiqué dans les perspectives initiales pour 2025, la production demeure concentrée sur le second semestre, le quatrième trimestre devant être le plus fort trimestre de l'année.

À Eagle River, la production s'oriente vers le haut de la fourchette des prévisions initiales, soutenue par des teneurs plus élevées et une productivité améliorée. Par conséquent, la Société augmente ses prévisions de production pour Eagle River, les faisant passer d'une fourchette de 100 000 à 110 000 onces à une fourchette de 105 000 à 115 000 onces, et réduit l'écart de ses prévisions de teneur, les ramenant d'une fourchette de 13 à 15 grammes par tonne à une fourchette de 14 à 15 grammes par tonne. La production à Eagle River au second semestre devrait représenter environ 55 % de la production totale de 2025.

Les coûts décaissés par once vendue devraient rester pratiquement inchangés, tandis que les CMC devraient s'améliorer, passant d'une fourchette de 1 400 \$ US à 1 550 \$ US précédemment estimée à une fourchette de 1 375 \$ US à 1 500 \$ US, grâce aux initiatives d'optimisation des coûts en cours. Les dépenses d'exploration en surface à Eagle River devraient augmenter de 5 millions de dollars, principalement en raison de l'acquisition d'Angus.

À Kiena, la production à la mi-année se situe au niveau ou légèrement en deçà de la limite inférieure de la fourchette des prévisions annuelles initiales, qui était de 90 000 à 100 000 onces, principalement en raison de contraintes liées à la disponibilité et à l'utilisation des équipements qui ont limité l'accès aux chambres d'abattage planifiées. Après avoir révisé en profondeur ses plans à court terme et ses stratégies d'atténuation des risques, la Société met à jour ses prévisions de production pour l'ensemble de l'exercice 2025 pour Kiena, qui passent d'une fourchette de 90 000 à 100 000 onces à une fourchette de 80 000 à 90 000 onces. Comme il était indiqué précédemment, la production devrait être concentrée sur le second semestre, le T4 représentant environ 40 % de la production annuelle. Les prévisions de teneur demeurent inchangées.

En raison du volume inférieur d'onces prévu à la vente et d'une période temporaire de hausse des coûts liée à l'entretien accru et à l'optimisation opérationnelle, les coûts décaissés par once du site ont été révisés, passant d'une fourchette de 1 025 \$ à 1 150 \$ à une fourchette de 1 200 \$ à 1 375 \$, et les CMC par once devraient désormais se situer entre 1 400 \$ US et 1 575 \$ US, contre une fourchette de 1 225 \$ US à 1 400 \$ US précédemment estimée.

Bien que les prévisions en matière de dépenses en immobilisations de maintien pour Kiena restent inchangées, les prévisions en matière de dépenses en immobilisations de croissance ont été révisées à la hausse pour s'établir à 65 millions de dollars, contre les prévisions de 40 millions de dollars précédemment établies, reflétant la refonte des infrastructures de ventilation et les travaux de développement et services connexes, qui permettront de doter le corps minéralisé de Presqu'île d'un circuit indépendant, dégageant ainsi davantage son potentiel. Par ailleurs, des investissements sont prévus dans le développement d'immobilisations afin d'accélérer l'empreinte de développement et d'accroître la flexibilité des opérations minières, alors que Presqu'île se prépare à augmenter son tonnage en 2026. Ces deux investissements reflètent l'augmentation des dépenses de développement et d'infrastructure liées à la rampe d'exploration de Presqu'île, dont l'achèvement est toujours prévu pour la fin de l'année.

Les charges de la Société et frais généraux pour 2025 devraient s'élever à environ 30 millions de dollars, reflétant les coûts supplémentaires liés aux initiatives d'amélioration des processus techniques et d'entreprise. Ces dépenses sont réparties à parts égales entre les deux unités d'exploitation et prises en compte dans le calcul des CMC de la Société.

RAPPORT DE GESTION

En dollars canadiens, sauf indication contraire



Le tableau suivant présente les prévisions actualisées de Wesdome pour 2025 par rapport aux prévisions initiales énoncées dans le communiqué de la Société du 14 janvier 2025 :

Prévisions de 2025		Eagle River		Kiena		Prévisions combinées	
		Précédentes	Révisées	Précédentes	Révisées	Précédentes	Révisées
Production							
Teneur du minerai traité	(g/t)	13,0 - 15,0	14,0 - 15,0	10,0 - 11,0	10,0 - 11,0	11,0 - 13,0	12,0 - 13,0
Production d'or	(onces)	100 000 - 110 000	105 000 - 115 000	90 000 - 100 000	80 000 - 90 000	190 000 - 210 000	185 000 - 205 000
Coûts d'exploitation							
Épuisement et amortissement	(M\$)	55 \$	45 \$	65 \$	60 \$	120 \$	105 \$
Charges de la Société et frais généraux ¹	(M\$)	12 \$	15 \$	12 \$	15 \$	24 \$	30 \$
Exploration et évaluation ²	(M\$)	5 \$	10 \$	10 \$	10 \$	15 \$	20 \$
Coûts décaissés ³	(\$/once)	1 225 \$ - 1 350 \$	1 225 \$ - 1 325 \$	1 025 \$ - 1 150 \$	1 200 \$ - 1 375 \$	1 125 \$ - 1 250 \$	1 225 \$ - 1 350 \$
Coûts de maintien complets ³	(\$/once)	1 875 \$ - 2 075 \$	1 925 \$ - 2 075 \$	1 650 \$ - 1 875 \$	1 925 \$ - 2 200 \$	1 775 \$ - 1 975 \$	1 925 \$ - 2 125 \$
Coûts de maintien complets ³	(\$ US/once)	1 400 \$ - 1 550 \$	1 375 \$ - 1 500 \$	1 225 \$ - 1 400 \$	1 400 \$ - 1 575 \$	1 325 \$ - 1 475 \$	1 375 \$ - 1 525 \$
Investissements en immobilisations³							
Total des dépenses en immobilisations	(M\$)	65 \$	70 \$	95 \$	120 \$	160 \$	190 \$
Dépenses en immobilisations de maintien	(M\$)	60 \$	65 \$	55 \$	55 \$	115 \$	120 \$
Dépenses en immobilisations de croissance	(M\$)	5 \$	5 \$	40 \$	65 \$	45 \$	70 \$

1. Les prévisions combinées pour 2025 concernant les charges de la Société et frais généraux excluent un montant estimatif de 7 millions de dollars au titre de la rémunération fondée sur des actions. Les charges de la Société et frais généraux de 30 millions de dollars sont répartis à parts égales entre les sites miniers et prises en compte dans le calcul des CMC.
2. Les coûts d'exploration et d'évaluation comprennent principalement les activités de forage en surface et les dépenses des bureaux régionaux.
3. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

Prévisions de production d'or pour 2026

Le tableau suivant présente les prévisions de production de Wesdome pour l'exercice 2026 :

Prévisions de 2026		Eagle River	Kiena	Prévisions combinées
Production d'or	(onces)	100 000 - 110 000	95 000 - 110 000	195 000 - 220 000

APERÇU DES MINES EN EXPLOITATION
Eagle River (Ontario, Canada)

Eagle River, situé à 50 kilomètres à l'ouest de Wawa, en Ontario, comprend la mine souterraine Eagle River (en production depuis 1995) et une usine de traitement de minerai d'une capacité autorisée de 1 200 tonnes par jour.

Résultats opérationnels et financiers

	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Résultats d'exploitation d'Eagle River				
Minerai broyé (tonnes)	48 623	52 552	108 633	104 184
Teneur du minerai traité (g/t)	16,9	11,8	16,2	13,6
Taux de récupération moyen des broyeurs (%)	96,7	96,3	96,5	96,7
Production d'or (onces)	25 612	19 272	54 611	44 171
Ventes d'or (onces)	27 000	17 500	54 700	44 860
Coûts de production par tonne broyée¹ (\$)	598	596	597	584
Coûts par once vendue (\$/once)				
Marge de trésorerie ¹	3 332	1 498	3 083	1 563
Coût des ventes	1 211	1 698	1 272	1 413
Coûts décaissés ¹	1 207	1 695	1 268	1 410
Coûts de maintien complets ¹	1 929	2 545	1 924	2 006
Coûts par once vendue (\$ US/once)				
Marge de trésorerie ¹	2 407	1 094	2 188	1 151
Coût des ventes	875	1 241	903	1 040
Coûts décaissés ¹	872	1 239	899	1 038
Coûts de maintien complets ¹	1 394	1 860	1 365	1 477

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Produits tirés de l'or provenant de l'exploitation minière	122 551	55 875	238 001	133 370
Coût des ventes				
Extraction	16 439	13 642	33 091	27 844
Traitement	6 535	5 827	12 930	11 100
Frais d'administration du site et de campement	12 087	11 282	24 121	22 412
Variation des stocks	(4 626)	(2 231)	(5 140)	(514)
Redevances	2 265	1 200	4 595	2 542
	32 700	29 720	69 597	63 384
Produits tirés de l'argent	(114)	(52)	(255)	(148)
Total des coûts décaissés	32 586	29 668	69 342	63 236
Coût des ventes par once d'or vendue	1 211	1 698	1 272	1 413
Coûts décaissés par once d'or vendue¹	1 207	1 695	1 268	1 410
Marge de trésorerie¹	89 965	26 207	168 659	70 134
Coûts de maintien complets¹				
Maintien de l'exploration minière et du développement minier	8 850	7 395	16 417	14 501
Maintien des immobilisations minières	6 676	3 549	11 710	5 282
Maintien des installations de gestion des résidus	499	190	624	374
Répartition des charges de la Société et frais généraux	3 240	2 979	6 563	4 939
Paieement d'obligations locatives	233	754	569	1 663
	52 084	44 535	105 225	89 995
Coûts de maintien complets par once d'or¹	1 929	2 545	1 924	2 006
Coût des ventes par tonne broyée¹	673	566	641	608
Coûts de production par tonne broyée¹	598	596	597	584
Total des dépenses en immobilisations	16 386	11 134	29 114	20 157

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

Faits saillants des activités d'exploitation

Au cours du T2 2025, Eagle River a produit 25 612 onces d'or, contre 19 272 onces au T2 2024, principalement grâce à une hausse de 44 % de la teneur moyenne. Comme prévu, au cours du T2 2025, une grande partie des tonnes produites provenait de deux zones : 300 et 720 F.

Au cours du premier semestre de 2025, Eagle River a produit 54 611 onces, soit une hausse de 24 % par rapport aux 44 171 onces produites au premier semestre de 2024. Cette progression par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent reflète une augmentation de 19 % de la teneur moyenne et une augmentation de 4 % du débit de l'usine, soutenues par une dilution réduite, un rapprochement des teneurs plus élevées et un tonnage constant qui ont permis d'augmenter le nombre d'onces de la zone 300. Ces résultats démontrent les progrès continus réalisés dans l'optimisation de la conception des chambres d'abattage, l'amélioration de l'exécution et le raffinement du contrôle de la teneur.

Le débit de l'usine s'est établi à 48 623 tonnes, en baisse de 7 % par rapport à celui du deuxième trimestre de 2024, en raison d'un arrêt planifié de 18 jours en mai et juin 2025 pour l'entretien de l'usine et le remplacement de pièces pour soutenir les plans de croissance. Au cours du premier semestre de 2025, le débit de l'usine s'est élevé à 108 633 tonnes, soit une hausse de 4 % par rapport à celui de la période correspondante de 2024, grâce aux initiatives visant à augmenter les stocks forés et développés qui ont commencé à porter leurs fruits. Le débit quotidien a augmenté de 5 % d'un exercice à l'autre pour atteindre 600 tonnes au premier semestre de 2025, contre 572 tonnes pour la période correspondante de 2024.

Au T2 2025, les coûts de production se sont établis à 598 \$ la tonne, un niveau essentiellement inchangé par rapport à celui du trimestre correspondant de 2024, malgré un arrêt planifié pour l'entretien qui a entraîné la répartition de coûts fixes plus importants sur un débit plus faible. Pour les six premiers mois de 2025, les coûts de production par tonne ont augmenté de 2 % pour s'établir à 597 \$, reflétant des facteurs similaires.

Faits saillants financiers

Au T2 2025, les produits tirés de l'or d'Eagle River ont augmenté de 119 % pour atteindre 122,6 millions de dollars, contre 55,9 millions de dollars au T2 2024, en raison d'une hausse du prix moyen réalisé de l'or vendu et d'une augmentation de 54 % du nombre d'onces vendues. Au cours du premier semestre de 2025, les produits tirés de l'or d'Eagle River ont augmenté de 78 % par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, grâce à une hausse du prix moyen réalisé de l'or vendu et à une augmentation de 22 % du nombre d'onces vendues.

Le coût des ventes au T2 2025 s'est élevé à 32,7 millions de dollars, soit une hausse de 10 % par rapport à celui de la période correspondante de 2024, principalement en raison d'une augmentation de 4,3 millions de dollars des coûts d'exploitation de la mine et de l'usine de traitement et d'une augmentation des redevances, principalement attribuable à une production plus importante en onces, en partie contrebalancées par une variation de 2,4 millions de dollars des niveaux des stocks. Le coût des ventes pour le premier semestre de 2025 s'est élevé à 69,6 millions de dollars, soit une hausse de 10 % par rapport à celui de la période correspondante de 2024. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation de 8,8 millions de dollars des coûts d'exploitation de la mine et de l'usine de traitement, reflétant un débit plus élevé et une augmentation des redevances découlant d'une production d'or plus importante, en partie contrebalancée par une variation de 4,6 millions de dollars des niveaux des stocks.

Les coûts décaissés par once d'or vendue ont diminué pour s'établir à 1 207 \$ (872 \$ US) au T2 2025, contre 1 695 \$ (1 239 \$ US) au T2 2024, en raison d'une hausse du nombre d'onces vendues. De même, les coûts décaissés par once d'or vendue ont diminué pour s'établir à 1 268 \$ (899 \$ US) au premier semestre de 2025, contre 1 410 \$ (1 038 \$ US) pour la période correspondante de 2024, en raison d'une hausse du nombre d'onces vendues.

Au T2 2025, les CMC par once d'or vendue ont diminué de 24 % pour s'établir à 1 929 \$ (1 394 \$ US) par rapport à ceux du T2 2024, en raison d'une hausse de 54 % du nombre d'onces vendues, en partie contrebalancée par une hausse de 10 % des coûts décaissés et une augmentation de 44 % des dépenses en immobilisations de maintien. Au cours du premier semestre de 2025, les CMC par once d'or vendue ont diminué de 4 % pour s'établir à 1 924 \$ (1 365 \$ US) par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, en raison d'une augmentation de 22 % du nombre d'onces vendues, en partie contrebalancée par une hausse de 10 % des coûts décaissés et une augmentation de 43 % des dépenses en immobilisations de maintien. Au second semestre de 2025, le rythme des dépenses en immobilisations devrait augmenter alors qu'Eagle River accélère le développement reporté et reçoit de nouveaux équipements.

Mise à jour sur l'exploration

Les forages se poursuivent pour délimiter la zone 300 et accroître la taille de la zone 6 Central

Les résultats de forage obtenus au deuxième trimestre dans la zone 300-Fold confirment l'interprétation mise à jour d'une structure subparallèle avec une minéralisation plongeant à un angle moins prononcé que la minéralisation principale de la zone 300. Les vides dans le modèle filaire de la minéralisation interprétée feront l'objet de forages intercalaires au cours du prochain trimestre.

Dans la zone 6 Central, les forages se poursuivent afin de confirmer la continuité de la minéralisation en profondeur, qui présente une épaisseur et une teneur similaires. Située à proximité des infrastructures existantes, la zone reste ouverte en profondeur et offre la possibilité d'établir un nouveau front minier à haute teneur à des profondeurs intermédiaires.

Opportunités près de la surface pour 720 Falcon

Une combinaison de sondages de surface et souterrains a été réalisée afin d'évaluer la continuité latérale et en amont du pendage de la minéralisation de la zone 720 Falcon. La diagraphie des veines de quartz dans les carottes aux profondeurs cibles confirme visuellement la continuité de la structure hôte, les résultats de l'analyse de la teneur étant en attente.

Forage dans Falcon 311 axé sur la croissance le long du prolongement et en profondeur

Le modèle de ressources de fin d'année 2024 a identifié des opportunités de croissance dans la zone Falcon 311, avec une minéralisation ouverte vers l'est, l'ouest et en profondeur. Les forages réalisés au cours du trimestre ont porté principalement sur l'évaluation de la continuité de la minéralisation vers l'est et en profondeur vers le sud-est, dans des secteurs plus rapprochés des zones de développement existantes. Les résultats de l'analyse de la teneur sont toujours en attente et d'autres forages sont prévus afin d'évaluer la continuité vers l'ouest et en profondeur vers le sud-ouest.

Modèle global

Quatre foreuses souterraines foreront des cibles du modèle global d'ici novembre, représentant près de 40 000 mètres. Ces cibles du modèle global sont avancées, combinant un modèle en blocs au potentiel géologique et certains matériaux présumés au niveau local. Le programme de forage permettra la conversion de catégorie des matériaux cibles. Les résultats de forage du modèle global contribueront à la mise à jour du rapport technique, dont la nouvelle date butoir est fixée au 31 décembre 2025.

Les forages de surface au gisement Mishi ont commencé au deuxième trimestre avec une foreuse, une deuxième foreuse devant commencer en septembre. Le programme de forage a été conçu pour jumeler les sondages existants dans le cadre d'une révision géologique et structurale comprenant l'évaluation de la continuité entre les zones minéralisées et les contrôles potentiels sur la minéralisation profonde sous la fosse à ciel ouvert actuelle. Les forages à Mishi contribueront à l'initiative du modèle global, dans le but d'évaluer le potentiel pour soutenir la stratégie de remplissage de l'usine.

Exploration de surface

Les carottes de forage de Falcon 720 ont été priorisées au deuxième trimestre et resteront une priorité au troisième trimestre, tout comme les échantillons géochimiques de surface et de carottes provenant de la veine Birch. La veine Birch est située à environ deux kilomètres au nord-est de la diorite intrusive qui abrite la mine Eagle River.

Les forages de surface réalisés au cours du trimestre ont également permis d'évaluer une structure parallèle potentielle entre les zones 6 et 2 dans la diorite intrusive de la mine Eagle River. Les résultats de l'analyse de la teneur sont attendus au troisième trimestre, où des forages de suivi pourraient être effectués après les programmes de forage à Mishi/Magnacon.

Kiena (Québec, Canada)

Kiena est une mine et une usine de traitement intégrée, entièrement autorisée, située sur une propriété de 75 km² à Val-d'Or, au Québec. Le site comprend une usine d'une capacité autorisée de 2 040 tonnes par jour.

Résultats opérationnels et financiers

	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Résultats d'exploitation de Kiena				
Minerai broyé (tonnes)	50 299	57 669	98 989	103 013
Teneur du minerai traité (g/t)	10,7	13,5	10,8	10,1
Taux de récupération moyen des broyeurs (%)	98,8	99,0	98,8	98,8
Production d'or (onces)	17 169	24 763	33 862	33 186
Ventes d'or (onces)	18 900	22 500	36 500	30 840
Coûts de production par tonne broyée¹ (\$)	494	391	492	424
Coûts par once vendue (\$/once)				
Marge de trésorerie ¹	3 143	2 224	2 967	1 710
Coût des ventes	1 401	971	1 359	1 377
Coûts décaissés ¹	1 397	967	1 354	1 374
Coûts de maintien complets ¹	2 380	1 536	2 209	2 223
Coûts par once vendue (\$ US/once)				
Marge de trésorerie ¹	2 271	1 625	2 105	1 258
Coût des ventes	1 012	709	964	1 014
Coûts décaissés ¹	1 009	707	961	1 011
Coûts de maintien complets ¹	1 720	1 123	1 567	1 636

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement de ces mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Produits tirés de l'or provenant de l'exploitation minière	85 804	71 798	157 729	95 091
Coût des ventes				
Extraction	15 628	13 915	30 793	27 434
Traitement	3 815	3 873	7 351	7 242
Frais d'administration du site et de campement	5 426	4 513	10 673	8 291
Variation des stocks	1 612	(461)	791	(493)
	26 481	21 840	49 608	42 474
Produits tirés de l'argent	(79)	(74)	(181)	(112)
Total des coûts décaissés	26 402	21 766	49 427	42 362
Coût des ventes par once d'or vendue	1 401	971	1 359	1 377
Coûts décaissés par once d'or vendue¹	1 397	967	1 354	1 374
Marge de trésorerie¹	59 402	50 032	108 302	52 729
Coûts de maintien complets¹				
Maintien de l'exploration minière et du développement minier	6 191	8 097	13 548	16 934
Maintien des immobilisations minières	8 896	1 701	10 266	4 241
Maintien des installations de gestion des résidus	253	21	828	92
Répartition des charges de la Société et frais généraux	3 240	2 979	6 563	4 939
	44 982	34 564	80 632	68 568
Coûts de maintien complets par once d'or¹	2 380	1 536	2 209	2 223
Coût des ventes par tonne broyée	526	379	501	412
Coûts de production par tonne broyée¹	494	391	492	424
Total des dépenses en immobilisations	31 520	16 758	51 108	33 880

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

Faits saillants des activités d'exploitation

Au T2 2025, Kiena a produit 17 169 onces, soit une baisse de 31 % par rapport aux 24 763 onces produites au T2 2024. La baisse des niveaux de production reflète une réduction de 13 % du débit et une baisse de 20 % de la teneur moyenne, en raison de contraintes continues au niveau des équipements qui ont restreint l'accès aux chambres d'abattage planifiées, ainsi que la sous-performance d'une chambre d'abattage à haute teneur en raison d'une délimitation limitée. L'amélioration de la disponibilité et de l'utilisation du parc mobile clé par le biais d'améliorations des ressources et des pratiques portant sur l'entretien ainsi que l'accès à de nouveaux horizons miniers et les récents changements à la direction du site laissent présager un second semestre plus solide.

La production du premier semestre de 2025, qui provient entièrement de Kiena Deep, s'est élevée à 33 862 onces, contre 33 186 onces au premier semestre de 2024. Comme indiqué précédemment, une grande partie de la production devrait être réalisée au second semestre, le T4 représentant environ 40 % de la production annuelle.

La teneur moyenne pour le trimestre s'est établie à 10,7 g/t, en baisse par rapport à 13,5 g/t au T2 2024. L'accès aux zones à plus haute teneur a été affecté par des contraintes continues en matière de disponibilité de l'équipement, qui ont limité l'accès aux chambres d'abattage planifiées et entraîné le report de plusieurs chambres d'abattage à haute teneur initialement prévues pour le T2. En conséquence, comme au premier trimestre, plusieurs chambres d'abattage récupérées à plus faible teneur ont été exploitées.

Après la fin du trimestre, un arrêt d'entretien du treuil plus long que prévu a entraîné une baisse de la production minière pendant dix jours. Un examen indépendant des infrastructures essentielles à Kiena est actuellement en cours dans le cadre d'une évaluation des risques.

Les coûts de production par tonne se sont élevés à 494 \$ au T2 2025, en hausse comparativement à 391 \$ au T2 2024, en raison de l'augmentation des stocks et des ajustements d'inventaire, y compris les dépenses supplémentaires liées au soutien des sous-traitants et à l'entretien. Les coûts de production par tonne ont augmenté pour s'établir à 492 \$ au premier semestre de 2025, contre 424 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant des facteurs similaires ainsi que la baisse des volumes de production.

Faits saillants financiers

Au T2 2025, les produits tirés de l'or de Kiena ont augmenté de 20 %, pour atteindre 85,8 millions de dollars, contre 71,8 millions de dollars au T2 2024, principalement en raison d'une hausse du prix moyen réalisé par once d'or vendue. Au premier semestre de 2025, les produits tirés de l'or de Kiena ont augmenté de 66 %, pour atteindre 157,7 millions de dollars, par rapport à 95,1 millions de dollars pour la période correspondante de 2024, en raison d'une augmentation de 18 % du nombre d'onces vendues et d'un prix moyen réalisé par once d'or vendue plus élevé.

Le coût des ventes au T2 2025 s'est élevé à 26,5 millions de dollars, soit une hausse de 21 % par rapport à celui de la période correspondante de 2024, principalement en raison d'une augmentation de 2,6 millions de dollars des coûts d'exploitation de la mine, attribuable à une baisse de la teneur moyenne. Le coût des ventes au premier semestre de 2025 s'est élevé à 49,6 millions de dollars, en hausse de 17 % par rapport à celui de la période correspondante de 2024, principalement en raison d'une augmentation de 5,9 millions de dollars des coûts d'exploitation de la mine.

Les coûts décaissés par once d'or vendue au T2 2025 se sont élevés à 1 397 \$ (1 009 \$ US), soit une hausse de 44 % par rapport à 967 \$ (707 \$ US) au T2 2024, principalement en raison d'une baisse du nombre d'onces vendues et d'une augmentation des coûts d'exploitation de la mine. Les coûts décaissés par once d'or vendue au premier semestre de 2025 se sont élevés à 1 354 \$ (961 \$ US), en baisse de 1 % par rapport à 1 374 \$ (1 011 \$ US) pour la période correspondante de 2024, principalement en raison d'une augmentation du nombre d'onces vendues, contrebalancée par une hausse des coûts d'exploitation de la mine.

Les CMC par once d'or vendue ont augmenté de 55 % au T2 2025, pour s'établir à 2 380 \$ (1 720 \$ US) contre 1 536 \$ (1 123 \$ US) au T2 2024, en raison d'une baisse de 16 % du nombre d'onces vendues, d'une augmentation des coûts d'exploitation globaux de la mine et d'une hausse de 56 % des dépenses en immobilisations de maintien. Les CMC par once d'or vendue ont diminué de 14 \$ au premier semestre de 2025, pour s'établir à 2 209 \$ (1 567 \$ US) contre 2 223 \$ (1 636 \$ US) au premier semestre de 2024, en raison d'une augmentation de 18 % du nombre d'onces vendues, contrebalancée par une augmentation des coûts d'exploitation globaux de la mine et une hausse des dépenses en immobilisations de maintien.

Progrès réalisés dans la zone Presqu'île et la rampe d'exploration

L'accès par rampe au corps minéralisé de Presqu'île est bien établi. Les programmes de forage d'exploration et de délimitation sont en cours. Les premiers forages de délimitation des premières chambres d'abattage ont recoupé de l'or visible dans les zones à haute teneur du modèle de blocs, apportant ainsi une première validation des travaux de modélisation. Les forages de surface visant à évaluer la continuité de la minéralisation en profondeur ont commencé. Le développement se poursuit comme prévu et la production initiale des chambres d'abattage devrait démarrer à la fin de 2025 ou au T1 2026. Le traitement du minerai de développement stocké a commencé dans le cadre du permis d'échantillonnage en vrac obtenu au deuxième trimestre. Le permis d'exploitation minière a été soumis et devrait être approuvé au début de l'automne.

L'aménagement de la rampe d'exploration est en voie d'être achevé, l'atteinte du niveau 33 étant prévue d'ici la fin de l'année. Le coût du projet affiche une tendance à la hausse par rapport au budget, principalement en raison de l'élargissement de la portée destiné à améliorer la capacité de ventilation et à accroître la flexibilité des opérations minières. Kiena examine actuellement différentes options pour réduire les coûts en effectuant certains travaux à l'interne.

Mise à jour sur l'exploration

Prolongation de la galerie d'exploration au niveau 109

Le forage de la zone VC à partir de la nouvelle galerie d'exploration au niveau 109 a été suspendu au cours du deuxième trimestre en raison des mauvaises conditions du sol entre la baie de forage et la zone VC, rendant difficile l'atteinte de la cible. Une décision a été prise pour prolonger la galerie de 200 mètres vers le nord-ouest, établissant ainsi une plateforme de forage dans une roche hôte basaltique favorable. Le forage de la zone VC et de la cible voisine, la zone North, reprendra au quatrième trimestre, une fois le nouvel aménagement terminé. La zone VC est une priorité absolue pour l'exploration en 2025, car elle a historiquement recoupé une intersection à haute teneur à la base du modèle filaire de la minéralisation, elle est ouverte en profondeur et présente un style de minéralisation similaire à celui de Kiena Deep.

Kiena Deep continue d'afficher de bons résultats; début des forages à partir du niveau 134

L'exploration en cours des zones Kiena Deep A et Kiena Deep Footwall à partir de la rampe et de la station de transfert du niveau 127 confirme la continuité de la zone. Les analyses de forage et la modélisation géologique continuent de corroborer l'interprétation initiale selon laquelle des lentilles supplémentaires pourraient être délimitées grâce à des forages supplémentaires, et que certaines lentilles existantes pourraient être étendues latéralement. Les informations issues des forages sont intégrées dans un modèle lithostructurel actualisé et dans une mise à jour des ressources minérales, qui serviront tous les deux de base au rapport technique de 2026.

Les forages à partir de la deuxième baie de forage sur la galerie d'exploration de niveau 134 débiteront en août. Le programme prévu ciblera la minéralisation de Kiena Deep et Footwall, avec un angle d'intersection de forage plus optimal qui devrait améliorer les intersections d'épaisseur vraie et fournir un soutien géostatistique accru pour la continuité des teneurs et la modélisation des ressources.

Le niveau 33 est accessible pour le forage, la délimitation de Presqu'île est en cours

La réhabilitation du développement au niveau 33 à l'est a permis de mettre en place des plateformes de forage plus optimales pour tester Dubuisson, Duchesne et d'autres cibles au niveau 33. Les forages d'exploration au niveau 33 au deuxième trimestre visaient les prolongements latéraux et la continuation en profondeur de la zone Shawkey n° 22 et de l'ancienne mine Shawkey Main. Les forages ont recoupé une minéralisation à des emplacements qui pourraient représenter la continuation nord-ouest de la minéralisation de Shawkey Main. D'autres sondages sont prévus avant le déplacement de la foreuse vers Dubuisson au début du troisième trimestre, où des forages souterrains sont prévus pour évaluer la continuité en profondeur de la minéralisation.

Exploration de surface

À Kiena, le programme estival de forage sur barge a débuté en juin avec trois foreuses actuellement en activité. À Dubuison, une foreuse se concentrera dans un premier temps sur le forage intercalaire et géotechnique afin de soutenir la croissance des réserves, tandis que l'évaluation de la continuité latérale de la minéralisation et la croissance des ressources sont prévues plus tard dans le trimestre. Les deux autres foreuses évalueront le potentiel des cibles régionales à Wesdome et de la zone 134 située au nord-ouest de Dubuison. Un levé magnétique à haute résolution à l'aide de drones, mené par Abitibi Géophysique, a commencé, et les travaux de modélisation et d'interprétation devraient être terminés avant la fin du troisième trimestre.

PERFORMANCE FINANCIÈRE ET OPÉRATIONNELLE CONSOLIDÉE

Santé et sécurité

Le taux total de fréquence des incidents déclarés, un indicateur clé de performance, était de 0,00 au T2 2025 et de 0,19 pour le S1 2025, une amélioration significative par rapport à la moyenne de 1,34 observée en 2024.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Vue d'ensemble du marché de l'or et des taux de change des devises

La performance financière de la Société est fortement tributaire du cours de l'or, qui a une incidence directe sur sa rentabilité et ses flux de trésorerie. Le cours de l'or est soumis à une forte volatilité et influencé par de nombreux facteurs, tels que la vigueur du dollar américain, l'offre et la demande, les taux d'intérêt et les taux d'inflation, sur lesquels la Société n'a aucun contrôle.

Prix au comptant par once d'or (dollars américains)	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Bas	2 983 \$	2 251 \$	2 636 \$	1 992 \$
Haut	3 432 \$	2 425 \$	3 432 \$	2 425 \$
Moyenne	3 280 \$	2 338 \$	3 070 \$	2 204 \$

Source des données : prix de l'or fixé au comptant établi en après-midi par la London Bullion Market Association

La monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien (« \$ CA ») puisque toutes ses activités et tous ses actifs sont basés au Canada. Toutefois, les produits des activités ordinaires, la rentabilité et les flux de trésorerie de la Société sont exposés aux variations du cours de l'or et du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien puisque le produit principal de la Société, l'or, est essentiellement négocié en dollars américains. Wesdome n'avait conclu aucun contrat de change à terme au 30 juin 2025 ni au cours du premier semestre de 2025. Cette position sera revue de temps à autre lorsque les conditions du marché le justifient.

Taux de change (\$ US/\$ CA)	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Clôture	1,36	1,37	1,36	1,37
Bas	1,36	1,35	1,36	1,33
Haut	1,43	1,38	1,46	1,38
Moyenne	1,38	1,37	1,41	1,36

Source des données : Banque du Canada

Production, ventes et produits des activités ordinaires

La production d'or a reculé de 3 % au T2 2025 par rapport à celle du T2 2024, en raison surtout d'une baisse du débit et d'une teneur inférieure à Kiena. Pour le premier semestre de 2025, la production d'or a augmenté de 14 % par rapport à celle de la période correspondante de 2024, en raison surtout de la teneur moyenne plus élevée et de l'augmentation du débit à Eagle River.

En milliers de dollars	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Produits tirés des activités				
Or	208 355	127 673	395 730	228 461
Argent	193	126	436	260
	208 548	127 799	396 166	228 721

Au T2 2025, Wesdome a généré des produits tirés de l'or de 208,4 millions de dollars provenant de la vente de 45 900 onces d'or à un prix moyen réalisé de l'or vendu de 4 539 \$ (3 279 \$ US) l'once, comparativement à la vente de 40 000 onces d'or à 3 192 \$ (2 333 \$ US) l'once pour des produits tirés de l'or de 127,7 millions de dollars au T2 2024. L'augmentation de 63 % des produits tirés de l'or est attribuable à l'augmentation de 15 % du nombre d'onces vendues et à la hausse de 42 % du prix moyen réalisé de l'or vendu.

Au premier semestre de 2025, Wesdome a généré des produits tirés de l'or de 395,7 millions de dollars provenant de la vente de 91 200 onces d'or à un prix moyen réalisé de l'or vendu de 4 339 \$ (3 078 \$ US) l'once, comparativement à la vente de 75 700 onces d'or à 3 018 \$ (2 221 \$ US) l'once pour des produits tirés de l'or de 228,5 millions de dollars au cours de la période correspondante de 2024. L'augmentation de 73 % des produits tirés de l'or est attribuable à l'augmentation de 20 % du nombre d'onces vendues et à la hausse de 44 % du prix moyen réalisé de l'or vendu.

Coûts de production

Coût des ventes

En milliers de dollars	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Coût des ventes				
Coûts d'extraction et de traitement				
Extraction	32 067	27 557	63 884	55 278
Traitement	10 350	9 700	20 281	18 342
Frais d'administration du site et de campement	17 513	15 795	34 794	30 703
Variation des stocks ¹	(3 014)	(2 692)	(4 349)	(1 007)
	56 916	50 360	114 610	103 316
Redevances	2 265	1 200	4 595	2 542
	59 181	51 560	119 205	105 858

1. Voir la note 17 des états financiers de la Société pour une ventilation des ajustements des stocks et des stocks en circuit pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024.

Le coût des ventes du T2 2025 a augmenté de 7,6 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celui du T2 2024, en raison essentiellement d'une hausse de 13 % des coûts d'extraction et de traitement découlant d'une augmentation de 33 % du nombre d'onces produites à Eagle River et d'une baisse de 20 % de la teneur moyenne à Kiena, où une diminution de la disponibilité et du taux d'utilisation de l'équipement et le minerai à faible teneur provenant de plusieurs chambres d'abattage récupérées ont eu pour effet de réduire la capacité et le nombre d'onces produites. Les coûts décaissés par once vendue de 1 285 \$ (929 \$ US) au T2 2025 ont été comparables aux coûts décaissés par once vendue de 1 286 \$ (940 \$ US) pour le T2 2024, ce qui s'explique surtout par une hausse de 15 % du nombre d'onces vendues, contrebalancée par une augmentation similaire du coût des ventes.

Les CMC de 2 115 \$ (1 528 \$ US) par once pour le T2 2025 ont augmenté de 7 % par rapport à ceux du T2 2024, en raison principalement de hausses de 15 % du coût des ventes, de 50 % des dépenses en immobilisations de maintien et de 0,7 million de dollars des charges de la Société et frais généraux, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 15 % du nombre d'onces vendues.

Le coût des ventes du premier semestre de 2025 a augmenté de 13,3 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à celui de la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une hausse de 11 % des coûts d'extraction et de traitement, laquelle découle d'une augmentation de 14 % du nombre d'onces produites et d'un accroissement de 1 % de la capacité.

Les coûts décaissés par once du premier semestre de 2025 ont été de 1 302 \$ (924 \$ US), en baisse de 7 % comparativement à ceux de la période correspondante de 2024, en raison surtout d'une augmentation de 20 % du nombre d'onces vendues, en partie contrebalancée par une hausse de 13 % du coût des ventes. Le total des charges d'exploitation minière a augmenté de 13,2 millions de dollars, en lien principalement avec un accroissement de 14 % du nombre d'onces produites et une hausse de 1 % de la capacité.

Les CMC par once du premier semestre de 2025 se sont chiffrés à 2 038 \$ (1 446 \$ US), en baisse de 3 % par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, du fait essentiellement d'une augmentation de 20 % du nombre d'onces vendues, contrebalancée par des hausses de 13 % du coût des ventes, de 29 % des dépenses en immobilisations de maintien et de 3,4 millions de dollars des charges de la Société et frais généraux.

Charges de la Société et frais généraux

Au T2 2025, les charges de la Société et frais généraux ont augmenté de 0,7 million de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, pour atteindre 6,7 millions de dollars, en raison principalement d'une augmentation des activités administratives et du personnel technique au siège social et d'une hausse de 1,0 million de dollars des coûts liés aux études techniques. Les charges de la Société et frais généraux devraient maintenant être d'environ 30 millions de dollars pour 2025, les nouvelles prévisions tenant compte de charges supplémentaires liées aux rapports techniques et aux indemnités de départ des membres de la haute direction.

Paielements fondés sur des actions

Au cours du T2 2025, la Société a attribué 9 450 options sur actions à ses employés et à ses dirigeants ainsi que 53 269 unités d'actions différées (« UAD ») à des administrateurs non dirigeants dans le cadre de son régime incitatif fondé sur des actions de 2020. Au cours du premier semestre de 2025, la Société a attribué respectivement 536 818 options sur actions, 88 922 unités d'actions restreintes (« UAR ») et 177 844 unités d'actions liées à la performance (« UAP ») à ses employés et à ses dirigeants dans le cadre du régime incitatif fondé sur des actions de 2020. Les droits rattachés aux options sur actions et aux UAR sont acquis sur une période de trois ans, la première tranche étant acquise à la date du premier anniversaire de l'émission. Les droits rattachés aux UAP sont acquis en bloc sous réserve du maintien de l'emploi à la fin de la période de performance de trois ans. Les droits rattachés aux UAD sont entièrement acquis à la date d'attribution et la valeur des UAD devient payable à la retraite des administrateurs.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, la charge de rémunération comptabilisée au titre des options sur actions, des UAR, des UAP et des UAD attribuées dans le cadre du régime incitatif fondé sur des actions de 2020 s'est établie respectivement à 2,6 millions de dollars et 3,6 millions de dollars.

Exploration et évaluation

Toutes les dépenses liées à des activités d'exploration et d'évaluation sont passées en charges jusqu'à ce que la Société ait établi la faisabilité technique et la viabilité commerciale. Au T2 2025, Wesdome a affecté 2,4 millions de dollars à son programme d'exploration, dont 1,6 million de dollars à Eagle River et 0,8 million de dollars à Kiena. Au premier semestre de 2025, Wesdome a affecté 4,2 millions de dollars à son programme d'exploration, dont 2,9 millions de dollars à Eagle River et 1,3 million de dollars à Kiena.

Dans le cadre de l'émission d'actions accréditatives liée à l'acquisition d'Angus qui a été réalisée le 27 juin 2025, la Société s'est engagée à effectuer des dépenses d'exploration au Canada de 2,9 millions de dollars d'ici au 31 décembre 2025.

Charge d'impôts

À l'heure actuelle, Wesdome est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat et à l'impôt minier sur les profits tirés des ressources en Ontario et au Québec. La charge d'impôt minier et d'impôt sur le résultat exigibles, qui s'est établie à 40,3 millions de dollars pour le T2 2025, est supérieure de 24,6 millions de dollars à celle de la période correspondante de 2024 en raison principalement d'une augmentation des produits des activités ordinaires. La charge d'impôt minier et d'impôt sur le résultat différés s'est chiffrée à 3,8 millions de dollars pour le T2 2025, en hausse de 4,1 millions de dollars comparativement à celle de la période correspondante de 2024. La charge d'impôt minier et d'impôt sur le résultat exigibles, qui a atteint 72,5 millions de dollars pour le premier semestre de 2025, est supérieure de 53,1 millions de dollars à celle de la période correspondante de 2024 en raison surtout d'une augmentation des produits des activités ordinaires. La charge d'impôt minier et d'impôt sur le résultat différés a été de 4,0 millions de dollars pour le premier semestre de 2025, en hausse de 3,5 millions de dollars par rapport à celle de la période correspondante de 2024. Au 30 juin 2025, la Société affichait un actif courant de 9,5 millions de dollars au titre de l'impôt sur le résultat et de l'impôt minier à recevoir.

BAIIA

Le BAIIA de la Société s'est établi à respectivement 138,4 millions de dollars et 257,8 millions de dollars pour le T2 2025 et le S1 2025, en comparaison de respectivement 67,9 millions de dollars et 108,5 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2024. La Société a dégagé un résultat net avant impôt de respectivement 126,8 millions de dollars et 221,7 millions de dollars pour le T2 2025 et le S1 2025, par rapport à respectivement 44,5 millions de dollars et 59,8 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2024.

Résultat net attribuable aux actionnaires

Le résultat net du T2 2025 a augmenté de 53,6 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une augmentation de 73,1 millions de dollars de la marge de trésorerie, contrebalancée par une hausse de 28,7 millions de dollars des impôts. Le résultat net du premier semestre de 2025 a augmenté de 105,3 millions de dollars comparativement à celui de la période correspondante de 2024, du fait surtout d'une hausse de 154,1 millions de dollars de la marge de trésorerie, contrebalancée par une augmentation de 56,6 millions de dollars des impôts.

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de 100,9 millions de dollars (0,67 \$ par action) pour le T2 2025 ont augmenté de 43,9 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, en raison essentiellement d'une augmentation de 73,1 millions de dollars de la marge de trésorerie, contrebalancée par une hausse de 30,7 millions de dollars des paiements d'impôt sur le résultat.

Les flux de trésorerie disponibles du T2 2025 se sont chiffrés à 52,9 millions de dollars, en hausse de 86 % par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, en raison surtout d'une hausse de la marge de trésorerie, en partie contrebalancée par une augmentation des dépenses en immobilisations.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de 181,1 millions de dollars (1,21 \$ par action) pour le premier semestre de 2025 ont augmenté de 77,5 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2024, en lien principalement avec une augmentation de 154,1 millions de dollars de la marge de trésorerie, contrebalancée par une hausse de 67,2 millions de dollars des paiements d'impôt sur le résultat et par des variations défavorables de 6,2 millions de dollars du fonds de roulement.

Les flux de trésorerie disponibles du premier semestre de 2025 ont été de 100,4 millions de dollars, en hausse de 52,5 millions de dollars comparativement à ceux de la période correspondante de 2024, du fait essentiellement d'une hausse de la marge de trésorerie, en partie contrebalancée par une augmentation des dépenses en immobilisations.

Le solde de trésorerie de la Société s'établissait à 187,6 millions de dollars au 30 juin 2025, comparativement à 50,7 millions de dollars au 30 juin 2024. La trésorerie, déduction faite des fonds disponibles aux termes de la facilité de crédit renouvelable, a augmenté de 212,1 millions de dollars au T2 2025, tandis que les liquidités totales ont augmenté pour s'établir à environ 530 millions de dollars.

RÉSULTATS FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023
Résultats financiers								
Produits des activités ordinaires ²	208 548	187 618	182 611	146 852	127 799	100 922	102 221	69 696
Coût des ventes	59 181	60 024	57 974	52 217	51 560	54 298	54 645	47 463
Marge de trésorerie ¹	149 367	127 594	124 637	94 635	76 239	46 624	47 576	22 233
Résultat net (perte nette)	82 696	62 473	56 629	38 999	29 135	10 708	2 420	(3 248)
Résultat net ajusté (perte nette ajustée) ¹	78 856	62 473	56 629	39 196	29 135	10 708	2 420	(2 573)
BAIIA1	138 399	119 359	114 868	84 600	67 863	40 675	38 256	12 933
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	100 920	80 156	76 411	60 976	57 083	46 502	37 176	45 076
Flux de trésorerie disponibles ¹	52 924	47 505	39 874	30 838	28 437	19 448	7 799	10 672
Données par action (de base)								
Résultat net (perte nette)	0,55	0,42	0,38	0,26	0,19	0,07	0,02	(0,02)
Résultat net ajusté ¹	0,52	0,42	0,38	0,26	0,19	0,07	0,02	(0,02)
Flux de trésorerie d'exploitation	0,67	0,53	0,51	0,41	0,38	0,31	0,25	0,30
Flux de trésorerie disponibles ¹	0,35	0,32	0,27	0,21	0,19	0,13	0,05	0,07
Chiffres clés des états financiers								
Trésorerie	187 564	167 934	123 097	82 515	50 697	48 252	41 371	31 582
Fonds de roulement	199 273	181 341	131 261	69 413	31 204	(1 033)	(6 894)	(18 839)
Total de l'actif	932 996	816 587	746 654	684 736	644 288	636 190	618 956	605 364
Total des passifs non courants	126 411	122 769	121 953	110 269	108 009	108 337	102 541	93 404
Résultats opérationnels								
Broyage (tonnes)								
Eagle River	48 623	60 010	60 358	57 984	52 552	51 632	54 669	55 153
Kiena	50 299	48 690	62 421	51 321	57 669	45 344	49 649	47 351
Capacité	98 922	108 700	122 779	109 305	110 221	96 976	104 318	102 504
Teneur moyenne (g/t Au)								
Eagle River	16,9	15,6	14,3	13,1	11,8	15,5	14,1	11,9
Kiena	10,7	10,8	11,5	13,1	13,5	5,9	7,7	4,9
Récupération (%)								
Eagle River	96,7	96,3	96,5	97,0	96,3	97,0	97,0	96,7
Kiena	98,8	98,9	99,1	99,0	99,0	98,2	98,5	98,4
Production (onces)								
Eagle River	25 612	28 999	26 702	23 688	19 272	24 899	24 072	20 391
Kiena	17 169	16 693	22 865	21 421	24 763	8 423	12 144	7 369
Total de l'or produit	42 781	45 692	49 567	45 109	44 035	33 322	36 216	27 760
Ventes d'or (onces)								
Eagle River	27 000	27 700	27 500	21 340	17 500	27 360	25 600	19 600
Kiena	18 900	17 600	21 200	21 560	22 500	8 340	12 020	7 400
Total des ventes d'or	45 900	45 300	48 700	42 900	40 000	35 700	37 620	27 000

En milliers, sauf les montants par unité et par action	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023	T3 2023
Par once d'or vendue¹								
Coût des ventes	1 289	1 325	1 190	1 217	1 289	1 521	1 453	1 758
Prix moyen réalisé ¹	4 539	4 136	3 746	3 420	3 192	2 823	2 715	2 579
Coûts décaissés ¹	1 285	1 320	1 187	1 214	1 286	1 517	1 451	1 755
Marge de trésorerie ¹	3 254	2 816	2 559	2 206	1 906	1 306	1 264	824
CMC ¹	2 115	1 960	1 920	1 920	1 977	2 226	2 082	2 711
Coûts des ventes par tonne broyée	598	552	472	478	468	560	524	463
Coût de production par tonne broyée¹	545	548	449	489	488	523	474	457
Taux de change moyen 1 \$ US → \$ CA	1,3841	1,4350	1,3990	1,3637	1,3684	1,3488	1,3619	1,3414
Indicateurs de coûts (en \$ US)								
Coût des ventes	932	923	851	893	942	1 128	1 067	1 311
Coûts décaissés ¹	929	920	848	890	940	1 125	1 065	1 308
CMC ¹	1 528	1 366	1 373	1 408	1 445	1 650	1 529	2 021

1. Voir la rubrique « Mesures de performance non conformes aux IFRS » pour le rapprochement des mesures non conformes aux IFRS et des états financiers.

2. Les produits des activités ordinaires comprennent des montants négligeables provenant de la vente d'argent comme sous-produit.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 juin 2025, Wesdome affichait un fonds de roulement excédentaire de 199,3 millions de dollars, comparativement à 131,3 millions de dollars au 31 décembre 2024. La trésorerie au 30 juin 2025 s'élevait à 187,6 millions de dollars, comparativement à 123,1 millions de dollars à l'ouverture de l'exercice. La marge de trésorerie¹ a augmenté par rapport à celle des périodes correspondantes de l'exercice 2024 en raison de l'augmentation du nombre d'onces d'or vendues et d'une hausse du prix moyen réalisé de l'or vendu.

Le tableau des flux de trésorerie abrégé est le suivant :

En millions (dollars canadiens)	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Eagle River				
Marge de trésorerie ¹	90,0	26,2	168,7	70,1
Dépenses en immobilisations de croissance	(0,4)	0,0	(0,4)	0,0
Dépenses en immobilisations de maintien	(15,5)	(10,9)	(28,1)	(19,8)
Maintien des installations de gestion des résidus	(0,5)	(0,2)	(0,6)	(0,4)
Paielements de loyers	(0,2)	(0,8)	(0,6)	(1,7)
	73,4	14,3	139,0	48,2
Kiena				
Marge de trésorerie ¹	59,4	50,0	108,3	52,7
Dépenses en immobilisations de croissance	(16,1)	(6,9)	(26,4)	(12,6)
Dépenses en immobilisations de maintien	(15,1)	(9,8)	(23,8)	(21,2)
Maintien des installations de gestion des résidus	(0,3)	(0,0)	(0,8)	(0)
	27,9	33,3	57,3	18,9
Charges de la Société	(6,7)	(6,0)	(13,4)	(9,9)
Exploration	(2,4)	(1,7)	(4,2)	(3,4)
Options sur actions exercées	1,3	1,1	3,2	2,8
Impôt sur le résultat et impôt minier payés	(38,8)	(8,1)	(75,8)	(8,6)
Acquisition d'Angus	(30,2)	2,9	(30,2)	2,9
Placements dans des titres négociables et des bons de souscription	(2,0)	(0,3)	(6,4)	(3,6)
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable	-	(29,0)	-	(39,0)
Fonds détenus en contrepartie d'une lettre de garantie	0,1	-	0,1	-
Paielements d'intérêts	(0,3)	(0,8)	(0,6)	(1,9)
Variation nette du fonds de roulement et autres	(2,6)	(3,3)	(4,5)	3,0
Augmentation nette de la trésorerie	19,7	2,4	64,5	9,3
Trésorerie au début de la période	167,9	48,3	123,1	41,4
Trésorerie à la fin de la période	187,6	50,7	187,6	50,7

1. La marge de trésorerie est une mesure de performance non conforme aux IFRS. Voir les informations sur les mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion.

Les dépenses en immobilisations engagées au cours du T2 2025 et du S1 2025 ont totalisé respectivement 47,9 millions de dollars et 80,2 millions de dollars, contre respectivement 27,9 millions de dollars et 54,0 millions de dollars au cours des périodes correspondantes de l'exercice 2024. Voici une ventilation des dépenses en immobilisations pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 :

En milliers de dollars	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Immobilisations corporelles minières				
Eagle River				
Maintien de l'exploration minière	2 070	1 722	3 864	3 651
Maintien du développement minier	6 780	5 673	12 553	10 850
Maintien des immobilisations minières	6 676	3 549	11 710	5 282
Maintien des installations de gestion des résidus	499	190	624	374
	16 025	11 134	28 751	20 157
Kiena				
Maintien de l'exploration minière	2 099	1 447	4 463	2 583
Maintien du développement minier	4 092	6 650	9 085	14 352
Maintien des immobilisations minières	8 896	1 701	10 266	4 243
Maintien des installations de gestion des résidus	253	21	828	92
	15 340	9 819	24 642	21 270
Total des dépenses en immobilisations de maintien ¹	31 365	20 953	53 393	41 427
Mines en développement et usines et équipement				
Croissance du développement minier	8 125	3 909	15 462	4 896
Aménagement d'une rampe – Kiena Deep	472	436	472	3 651
Croissance des immobilisations minières	7 944	2 594	10 895	4 063
Total des dépenses en immobilisations de croissance ¹	16 541	6 939	26 829	12 610
Total des dépenses en immobilisations de maintien et de croissance	47 906	27 892	80 222	54 037

1. Les dépenses en immobilisations de maintien et de croissance sont des mesures de performance non conformes aux IFRS. Voir les informations sur les mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion.

La Société a généré des flux de trésorerie disponibles de respectivement 52,9 millions de dollars et 100,4 millions de dollars pour le T2 2025 et le S1 2025, comparativement à respectivement 28,4 millions de dollars et 47,9 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice 2024. L'augmentation des flux de trésorerie disponibles est principalement attribuable à l'augmentation de la marge de trésorerie, partiellement contrebalancée par la hausse des dépenses en immobilisations. Les flux de trésorerie disponibles et la marge de trésorerie sont des mesures de performance non conformes aux IFRS. Voir les informations sur les mesures de performance non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion.

Facilité de crédit garantie

Le 19 juin 2025, la Société a conclu une convention de crédit modifiée et mise à jour (la « convention ») avec un syndicat de prêteurs afin de porter le montant de sa facilité de crédit à 250 millions de dollars américains et de prolonger de trois ans l'échéance de sa facilité de crédit renouvelable garantie actuelle (la « facilité de crédit »), jusqu'au 19 juin 2028. Conformément à la convention, la facilité de crédit comprend des engagements globaux de 250 millions de dollars américains, avec une option de prolongation supplémentaire de 50 millions de dollars américains, pour un total pouvant atteindre 300 millions de dollars américains. La facilité de crédit sera utilisée à des fins générales, y compris, mais sans s'y limiter, les acquisitions, les distributions, les investissements et le développement continu des mines. Les avances en vertu de la facilité de crédit porteront intérêt au taux de financement à un jour garanti (« taux SOFR ») majoré d'une marge de 2,25 % à 3,25 % par an, selon le ratio d'endettement de la Société. La facilité de crédit est également disponible pour l'émission de lettres de garantie. Au 30 juin 2025 et au 13 août 2025, aucun montant n'était tiré sur la facilité de crédit. Les commissions d'attente sur les montants inutilisés de la facilité de crédit sont calculées au moyen du taux SOFR majoré de 0,51 % à 0,73 %, en fonction du ratio de levier financier de la Société.

La convention comprend des modalités et conditions standard et habituelles en matière de frais, de déclarations, de garanties et de clauses financières. Au 30 juin 2025, la Société respectait entièrement les clauses financières stipulées dans la facilité de crédit. Les coûts de financement de 2,0 millions de dollars sur la facilité de crédit sont amortis en résultat net sur la durée de l'emprunt.

La facilité de crédit comprend diverses clauses pour une facilité d'emprunt de cette nature qui, entre autres choses, limitent la capacité de la Société de contracter des dettes additionnelles ainsi que des privilèges. Elle contient trois mesures de vérification du respect des clauses restrictives, lesquelles sont toutes évaluées sur quatre trimestres consécutifs à la fin de chaque trimestre :

- le ratio maximum de la dette nette sur le BAIIA (le « ratio de levier »);
- la valeur corporelle nette minimale;
- le ratio de couverture des intérêts minimal, correspondant au ratio BAIIA/intérêts.

Facilités de location

La Société possède une facilité de location en vertu de laquelle un montant de 0,4 million de dollars était dû au 30 juin 2025.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit montre le calendrier des sorties de trésorerie liées aux obligations contractuelles au 30 juin 2025 :

En milliers de dollars				
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et charges à payer	69 717 \$	69 717 \$	-	-
Obligations locatives	393	371	22	-
Engagements d'achat	53 703	53 703	-	-
Provisions pour démantèlement	30 813	-	-	30 813
	154 626 \$	123 791 \$	22 \$	30 813 \$

Prospectus préalable de base simplifié provisoire

En novembre 2024, la Société a renouvelé son prospectus préalable de base simplifié auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, conformément aux procédures applicables aux émetteurs établis biens connus (*Well-Known Seasoned Issuers*). Le prospectus préalable de base permet à la Société d'offrir et d'émettre des actions ordinaires, des titres d'emprunt, des bons de souscription, des reçus de souscription, des unités ou toute combinaison de ceux-ci pendant la période de 25 mois au cours de laquelle le prospectus préalable de base est en vigueur. La Société a mis à jour son prospectus de base afin de maintenir sa flexibilité financière alors qu'elle continue à faire progresser ses plans commerciaux, mais elle n'a pas l'intention d'émettre des titres dans le cadre de ce prospectus à l'heure actuelle et pourrait ne jamais procéder à une telle émission. Si la Société décide d'offrir des titres pendant la période de validité de 25 mois, les conditions spécifiques, y compris l'utilisation du produit, seront énoncées dans un supplément de prospectus au prospectus préalable de base simplifié, qui sera déposé auprès des autorités canadiennes compétentes en matière de réglementation des valeurs mobilières. Le présent rapport de gestion ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et il n'y aura pas de vente de ces titres dans une province, un État ou un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'une telle province, d'un tel État ou d'un tel territoire. Le prospectus préalable de base simplifié peut être consulté sous le profil de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 13 août 2025, les titres en circulation de la Société se détaillaient comme suit :

Actions en circulation	En milliers
Actions ordinaires émises	150 940
Options d'achat d'actions ordinaires	1 193
Unités d'actions différées	496
Unités d'actions liées à la performance	477
Unités d'actions restreintes	152

MESURES DE PERFORMANCE NON CONFORMES AUX IFRS

Wesdome utilise des mesures de performance non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion, car elle estime que ces mesures généralement reconnues du secteur fournissent une indication utile de la performance opérationnelle de la Société. Ces mesures de performance non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS et peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni comme un substitut aux mesures de performance préparées conformément aux IFRS.

Les mesures de performance non conformes aux IFRS comprennent :

- le prix moyen réalisé par once d'or vendue;
- les coûts décaissés et les coûts décaissés par once d'or vendue;
- les coûts de production par tonne broyée;
- la marge de trésorerie et la marge de trésorerie par once d'or vendue;
- les dépenses en immobilisations de maintien et de croissance;

- les CMC et les CMC par once d'or vendue;
- les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action;
- le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action;
- le BAIIA.

Prix moyen réalisé par once d'or vendue

Le prix moyen réalisé par once d'or vendue est une mesure non conforme aux IFRS; il ne constitue pas une mesure reconnue par les IFRS et il n'a pas de signification normalisée définie par les IFRS. Le prix moyen réalisé par once d'or vendue est calculé en divisant les produits tirés de l'or provenant des activités minières de la Société pour la période pertinente par les onces d'or vendues. Il peut ne pas être comparable à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or.

En milliers, sauf les montants par unité	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Produits des activités ordinaires selon les états financiers	208 548	127 799	396 166	228 721
Produits tirés de l'argent provenant des activités minières	(193)	(126)	(436)	(260)
Produits tirés de l'or provenant des activités minières (a)	208 355	127 673	395 730	228 461
Onces d'or vendues (b)	45 900	40 000	91 200	75 700
Prix moyen réalisé par once d'or vendue en dollars canadiens (c) = (a) ÷ (b)	4 539	3 192	4 339	3 018
Taux de change moyen 1 \$ US → \$ CA (d)	1,3841	1,3684	1,4095	1,3586
Prix moyen réalisé par once d'or vendue en dollars américains (c) ÷ (d)	3 279	2 333	3 078	2 221

Coûts décaissés et coûts décaissés par once d'or vendue

Les coûts décaissés par once d'or vendue sont une mesure de performance non conforme aux IFRS; ils ne constituent pas une mesure reconnue par les IFRS, ils n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS et ils peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. La Société a inclus cette mesure de performance non conforme aux IFRS dans le présent document, car elle estime que cette mesure de performance généralement acceptée dans le secteur fournit une indication utile de la performance opérationnelle de la Société. La Société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer la performance opérationnelle et la capacité de la Société de générer des flux de trésorerie. Par conséquent, elle vise à fournir des renseignements supplémentaires et ne doit pas être considérée isolément ni comme un substitut des mesures de performance préparées conformément aux IFRS. Le tableau qui suit présente le rapprochement du total des coûts décaissés par once d'or vendue et du coût des ventes selon les états financiers :

En milliers, sauf les montants par unité	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Coût des ventes selon les états financiers (a)	59 181	51 560	119 205	105 858
Produits tirés de l'argent provenant des activités minières	(193)	(126)	(436)	(260)
Coûts décaissés (b)	58 988	51 434	118 769	105 598
Onces d'or vendues (c)	45 900	40 000	91 200	75 700
Coûts des ventes par once d'or vendue (d) = (a) ÷ (c)	1 289	1 289	1 307	1 398
Coûts décaissés par once d'or vendue (e) = (b) ÷ (c)	1 285	1 286	1 302	1 395
Taux de change moyen 1 \$ US → \$ CA (f)	1,3841	1,3684	1,4095	1,3586
Coûts des ventes par once d'or vendue en dollars américains (d) ÷ (f)	932	942	927	1 029
Coûts décaissés par once d'or vendue en dollars américains (e) ÷ (f)	929	940	924	1 027

Coûts de production et coûts de production par tonne broyée

Les coûts de production par tonne broyée sont une mesure de performance non conforme aux IFRS; ils ne constituent pas une mesure reconnue par les IFRS, ils n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS et ils peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, cette mesure est établie en ajustant le coût des ventes, tel qu'il est indiqué dans les états des résultats, pour déduire l'épuisement et l'amortissement hors trésorerie, les redevances et les variations du niveau des stocks, puis en divisant le résultat par les tonnes traitées à l'usine. La direction est d'avis que les coûts de production par tonne broyée fournissent des renseignements supplémentaires sur la performance des activités minières et permettent à la direction de surveiller les coûts d'exploitation de façon plus uniforme puisque la mesure par tonne broyée réduit la variabilité des coûts qui est associée aux différents niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la viabilité économique des blocs miniers. Comme chaque bloc minier est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne broyée, les produits des activités ordinaires estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts de production par tonne broyée pour être économiquement viables. La direction sait que les fluctuations de la capacité influent sur cette mesure par tonne broyée et elle utilise donc cet outil d'évaluation de concert avec le coût des ventes préparé conformément aux IFRS. Cette mesure complète l'information sur le coût des ventes préparée conformément aux IFRS et permet aux investisseurs de faire la distinction entre les variations du coût des ventes découlant des variations de la production et des variations de la performance opérationnelle.

En milliers, sauf les montants par unité	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Coût des ventes selon les états financiers (a)	59 181	51 560	119 205	105 858
Redevances	(2 265)	(1 200)	(4 595)	(2 542)
Ajustements des stocks de lingots et des stocks en circuit	(2 982)	3 471	(1 145)	1 204
Coûts de production (b)	53 934	53 831	113 465	104 520
Minerai broyé (tonnes) (c)	98 922	110 221	207 622	207 197
Coûts des ventes par tonne broyée (a) ÷ (c)	598	468	574	511
Coûts de production par tonne broyée (b) ÷ (c)	545	488	546	504

Marge de trésorerie et marge de trésorerie par once d'or vendue

La marge de trésorerie est une mesure non conforme aux IFRS; elle ne constitue pas une mesure reconnue par les IFRS, elle n'a pas de signification normalisée définie par les IFRS et elle peut ne pas être comparable à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Elle correspond à la différence entre les produits tirés de l'or provenant des activités minières et les coûts d'exploitation des sites miniers décaissés (voir la rubrique « Coûts décaissés par once d'or vendue » ci-dessus) selon les états financiers de la Société. La Société estime que la marge de trésorerie illustre la performance des mines qu'elle exploite et permet aux investisseurs de mieux comprendre sa performance par rapport aux autres producteurs d'or qui présentent une mesure semblable.

En milliers, sauf les montants par unité	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Produits tirés de l'or provenant des activités minières	208 355	127 673	395 730	228 461
Coûts décaissés	58 988	51 434	118 769	105 598
Marge de trésorerie	149 367	76 239	276 961	122 863
Prix moyen réalisé (a)	4 539	3 192	4 339	3 018
Coûts décaissés par once d'or vendue (b)	1 285	1 286	1 302	1 395
Marge de trésorerie par once d'or vendue (a) - (b)	3 254	1 906	3 037	1 623

Dépenses en immobilisations de maintien et de croissance

Les dépenses en immobilisations de maintien sont généralement définies comme étant des dépenses nécessaires à l'exploitation continue de l'actif ou de l'entreprise sans entraîner d'augmentation de la capacité, de la durée de vie des actifs ou des bénéfices futurs. Cette mesure est utilisée par la direction pour évaluer l'ampleur des dépenses en immobilisations nécessaires pour maintenir les activités aux niveaux actuels.

Les dépenses en immobilisations de croissance s'entendent généralement des dépenses en immobilisations qui augmentent la capacité existante, prolongent la durée de vie des actifs et/ou augmentent les bénéfices futurs. Cette mesure est utilisée par la direction pour évaluer les coûts nécessaires à la mise en valeur de nouvelles activités ou de projets majeurs liés à des activités existantes lorsque ces projets augmenteront sensiblement la production par rapport aux niveaux actuels.

En milliers de dollars	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Immobilisations corporelles minières				
Eagle River				
Maintien de l'exploration minière	2 070	1 722	3 864	3 651
Maintien du développement minier	6 780	5 673	12 553	10 850
Maintien des immobilisations minières	6 676	3 549	11 710	5 282
Maintien des installations de gestion des résidus	499	190	624	374
	16 025	11 134	28 751	20 157
Kiena				
Maintien de l'exploration minière	2 099	1 447	4 463	2 583
Maintien du développement minier	4 092	6 650	9 085	14 352
Maintien des immobilisations minières	8 896	1 701	10 266	4 243
Maintien des installations de gestion des résidus	253	21	828	92
	15 340	9 819	24 642	21 270
Total des dépenses en immobilisations de maintien	31 365	20 953	53 393	41 427
Mines en développement et usines et équipement				
Croissance du développement minier	8 125	3 909	15 462	4 896
Aménagement d'une rampe – Kiena Deep	472	436	472	3 651
Croissance des immobilisations minières	7 944	2 594	10 895	4 063
Total des dépenses en immobilisations de croissance	16 541	6 939	26 829	12 610
Total des dépenses en immobilisations de maintien et de croissance	47 906	27 892	80 222	54 037

CMC et CMC par once d'or vendue

Les CMC comprennent les coûts d'exploitation des sites miniers engagés dans les activités minières de la Société, les dépenses en immobilisations de maintien et les dépenses de développement de la mine, les dépenses d'exploration et d'évaluation des sites miniers et les paiements de location de l'équipement lié aux activités minières et les charges de la Société et frais généraux. La Société estime que cette mesure représente les coûts décaissés totaux de production de l'or à partir des activités actuelles et qu'elle fournit à la Société et à d'autres parties prenantes des renseignements supplémentaires qui illustrent sa performance opérationnelle et sa capacité de générer des flux de trésorerie. Cette mesure des coûts vise à présenter le coût total de la production d'or provenant des activités actuelles, par once d'or vendue. Les dépenses liées aux nouveaux projets et les dépenses en immobilisations de croissance ne sont pas prises en compte. Wesdome prévoit commencer à calculer les CMC conformément aux lignes directrices du World Gold Council au cours de l'année civile 2026 afin de s'harmoniser avec les normes du secteur et d'améliorer la comparabilité de cette mesure pour les investisseurs.

En milliers, sauf les montants par unité	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Coût des ventes, selon les états financiers	59 181	51 560	119 205	105 858
Produits tirés de l'argent provenant des activités minières	(193)	(126)	(436)	(260)
Coûts décaissés	58 988	51 434	118 769	105 598
Maintien de l'exploration minière et du développement minier	15 041	15 492	29 965	31 434
Maintien des immobilisations minières	15 572	5 250	21 976	9 525
Maintien des installations de gestion des résidus	752	210	1 452	466
Charges de la Société et frais généraux	6 667	5 972	13 384	9 941
Moins : Développement de la Société	(187)	(14)	(258)	(64)
Paieement d'obligations locatives	233	754	569	1 663
Coûts de maintien complets (CMC) (a)	97 066	79 098	185 857	158 563
Onces d'or vendues (b)	45 900	40 000	91 200	75 700
CMC par once d'or vendue (c) = (a) ÷ (b)	2 115	1 977	2 038	2 095
Taux de change moyen 1 \$ US → \$ CA (d)	1,3841	1,3684	1,4095	1,3586
CMC par once d'or vendue en dollars américains (c) ÷ (d)	1 528	1 445	1 446	1 542

Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles par action

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non conforme aux IFRS et correspondent aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation moins la trésorerie affectée aux dépenses en immobilisations et au paiement d'obligations locatives, comme indiqué dans les états financiers de la Société. Les flux de trésorerie disponibles sont un indicateur utile de la capacité de la Société à exercer ses activités sans avoir recours à des emprunts supplémentaires ou à l'utilisation de la trésorerie existante. Les flux de trésorerie disponibles par action sont calculés en divisant les flux de trésorerie disponibles par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour la période.

En milliers, sauf les montants par action	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation selon les états financiers (a)	100 920	57 083	181 076	103 585
Maintien de l'exploration minière et du développement minier	(15 041)	(15 492)	(29 965)	(31 434)
Maintien des immobilisations minières	(15 572)	(5 250)	(21 976)	(9 525)
Maintien des installations de gestion des résidus	(752)	(210)	(1 452)	(466)
Croissance de l'exploration minière et du développement minier	(8 597)	(4 344)	(15 934)	(8 547)
Croissance des immobilisations minières	(7 944)	(2 596)	(10 895)	(4 065)
Fonds détenus en contrepartie de lettres de garantie	143	-	143	-
Paieement d'obligations locatives	(233)	(754)	(569)	(1 663)
Flux de trésorerie disponibles (b)	52 924	28 437	100 428	47 885
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base (c)	150 290	149 548	150 099	149 308
Données par action				
Flux de trésorerie d'exploitation par action (a) ÷ (c)	0,67	0,38	1,21	0,69
Flux de trésorerie disponibles par action (b) ÷ (c)	0,35	0,19	0,67	0,32

Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action

Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action sont des mesures de performance non conformes aux IFRS; ils ne constituent pas des mesures reconnues par les IFRS et ils n'ont pas de signification normalisée définie par les IFRS. De plus, ces deux mesures peuvent ne pas être comparables à l'information contenue dans les rapports et les documents déposés par d'autres producteurs d'or. Le résultat net ajusté est calculé en excluant les profits et pertes ponctuels résultant de la cession d'actifs non essentiels, les charges non récurrentes et les ajustements fiscaux importants (comptabilisation de l'impôt minier et remboursements de crédit pour exploration) non liés au résultat net de la période considérée, comme le montre le tableau ci-dessous. La Société présente cette mesure, qui repose sur ses états financiers, pour faciliter la compréhension de ses résultats d'exploitation et de sa situation financière.

En milliers, sauf les montants par action	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Résultat net selon les états financiers	82 696	29 135	145 169	39 843
Ajustements pour :				
Contrepartie au titre des droits de redevances de Goldshore	(6 633)	-	(6 633)	-
Coûts liés au départ d'un membre de la haute direction	725	-	725	-
Total des ajustements	(5 908)	-	(5 908)	-
Effet connexe de l'impôt sur le résultat	2 068	-	2 068	-
	(3 840)	-	(3 840)	-
Résultat net ajusté (a)	78 856	29 135	141 329	39 843
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base (b)	150 290	149 548	150 099	149 308
Résultat net ajusté par action (a) ÷ (b)	0,52	0,19	0,94	0,27

BAIIA

Le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») est une mesure financière non conforme aux IFRS qui exclut les éléments suivants du résultat net (de la perte nette) : les charges d'intérêts; les charges (recouvrements) d'impôt minier et d'impôt sur le résultat et l'épuisement et l'amortissement. La Société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux IFRS, elle et certains investisseurs utilisent le BAIIA comme indicateur de la capacité de Wesdome de générer des liquidités à partir des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement, les obligations liées au service de la dette et les dépenses en immobilisations. Le BAIIA vise à fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux analystes; il n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS et il ne doit pas être considéré isolément ni comme un substitut aux mesures de la performance préparées conformément aux IFRS. Le BAIIA exclut l'incidence des coûts décaissés des activités de financement et des impôts, ainsi que les effets des variations des soldes du fonds de roulement d'exploitation; il n'est donc pas nécessairement indicatif du résultat d'exploitation ou des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation tels que déterminés selon les IFRS. D'autres producteurs peuvent calculer le BAIIA de façon différente. Le tableau qui suit présente le rapprochement du résultat net dans les états financiers de la Société et du BAIIA :

En milliers	T2 2025	T2 2024	S1 2025	S1 2024
Résultat net selon les états financiers	82 696	29 135	145 169	39 843
Ajustements pour :				
Charges d'impôt minier et d'impôt sur le résultat	44 106	15 358	76 487	19 908
Épuisement et amortissement	17 195	22 550	41 415	46 931
Produits et charges non récurrents	(5 908)	-	(5 908)	-
Charge d'intérêts	310	820	595	1 856
BAIIA	138 399	67 863	257 758	108 538

QUESTIONS COMPTABLES

Règles de présentation

La préparation des états financiers de la Société conformément aux IFRS exige que la direction pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Opérations hors bilan

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025 et jusqu'à la date du présent rapport, la Société n'a conclu aucune opération hors bilan.

ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers de la Société conformément aux IFRS exige que la direction pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Jugement critique lors de l'application des méthodes comptables

Coûts d'exploration et d'évaluation

Il faut faire preuve de jugement aux fins de déterminer si les coûts respectifs peuvent être inscrits à l'actif, le cas échéant, et s'ils sont susceptibles d'être recouverts par des flux de trésorerie futurs, lesquels peuvent être fondés sur des hypothèses concernant des événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses formulées peuvent changer si de nouveaux renseignements deviennent disponibles.

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

i) Réserves et ressources

Les réserves prouvées et probables représentent les parties économiquement exploitables des ressources minérales mesurées et indiquées de la Société qui ont été intégrées au plan minier. La Société estime ses réserves prouvées et probables et ses ressources minérales mesurées, indiquées et présumées à partir des renseignements compilés par des personnes dûment qualifiées. L'information relative aux données géologiques sur la taille, la profondeur et la forme des gisements de minerai nécessite des jugements géologiques complexes pour interpréter les données. L'estimation des flux de trésorerie futurs liés aux réserves prouvées et probables est fondée sur des facteurs tels que l'estimation des taux de change, les prix des produits de base, les besoins futurs en investissement et les coûts de production, ainsi que sur des hypothèses et des jugements géologiques posés aux fins d'estimer la taille et la teneur du minerai que renferme le gisement.

Les changements relatifs aux réserves prouvées et probables ainsi qu'aux estimations des ressources minérales mesurées, indiquées et présumées peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable des biens et du matériel miniers, sur l'épuisement, sur les évaluations de perte de valeur et sur le calendrier du démantèlement et des obligations de remise en état.

ii) Début de la production commerciale

La détermination du moment où une mine passe au stade de la production est une question de jugement. Le début de la production commerciale est défini comme étant la date à laquelle la mine devient en état de permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. La Société tient compte principalement des facteurs suivants, entre autres, pour déterminer le début de la production commerciale :

- toutes les dépenses en immobilisations importantes pour atteindre un niveau de production constant et la capacité souhaitée ont été engagées;
- il s'est écoulé une période raisonnable d'essais des installations et de l'équipement de la mine;
- un pourcentage prédéterminé de la capacité nominale de la mine et de l'usine a été atteint;
- les niveaux de production, les teneurs et les taux de récupération requis ont été atteints.

Aucun facteur en particulier n'est jugé plus important qu'un autre. Chaque facteur est considéré dans le contexte des faits et des circonstances du projet spécifique. Il s'agit d'évaluer à quel moment la mine est pratiquement achevée et prête pour l'utilisation prévue.

iii) Épuisement

L'épuisement d'un gisement minier est déterminé à l'aide de la méthode des unités de production (« UP ») sur une période ne dépassant pas la durée de vie estimée du gisement en fonction de l'estimation du nombre de tonnes broyées à partir de réserves prouvées et probables.

La variation des estimations sous-jacentes pourrait influencer considérablement sur le calcul du taux des UP et, par conséquent, sur la charge annuelle d'amortissement pour épuisement. Les changements dans les estimations peuvent découler d'une différence entre la production future réelle et les prévisions actuelles de la production future, de l'expansion des réserves minérales grâce aux activités d'exploration, des différences entre les coûts estimés et les coûts réels de l'exploitation minière, et des différences touchant les hypothèses concernant le prix de l'or sur lesquelles repose l'estimation des réserves minérales.

Il faut poser des jugements importants pour déterminer la durée de vie et les valeurs résiduelles aux fins du calcul de l'épuisement, et rien ne garantit que la durée de vie et les valeurs résiduelles réelles ne différeront pas de façon significative des hypothèses.

iv) Provision pour obligations de démantèlement

La Société évalue sa provision pour le démantèlement sur une base annuelle ou lorsque de nouveaux renseignements importants deviennent disponibles. Les activités d'exploitation et d'exploration minière sont assujetties à divers textes légaux et réglementaires régissant la protection de l'environnement. En général, ces textes légaux et réglementaires sont en constante évolution et la Société a effectué et entend effectuer à l'avenir des dépenses pour se conformer à ces lois et règlements. La comptabilisation des obligations de démantèlement exige que la direction établisse des estimations des coûts futurs que la Société devra engager pour effectuer les travaux de démantèlement requis afin de se conformer aux textes légaux et réglementaires en vigueur applicables à chaque exploitation minière. De plus, des changements qui pourraient être apportés à l'avenir aux textes légaux et réglementaires sur l'environnement pourraient accroître la portée des travaux de démantèlement devant être effectués par la Société. L'augmentation des coûts futurs pourrait avoir une incidence importante sur les montants imputés aux opérations pour le démantèlement. La provision représente la meilleure estimation, faite par la direction, de la valeur actualisée de l'obligation de démantèlement future. Les dépenses futures réelles peuvent différer des montants indiqués.

v) Rémunération fondée sur des actions

La détermination de la juste valeur de la rémunération fondée sur des actions ne repose pas sur le coût historique, mais plutôt sur des hypothèses subjectives intégrées dans un modèle d'évaluation d'options. Conformément à ce modèle, la direction doit établir des prévisions relatives aux événements futurs, notamment des estimations de la période de détention future moyenne des options sur actions émises avant l'exercice de ces options, leur expiration ou leur annulation, de la volatilité future du cours des actions de la Société pendant la période de détention prévue (en utilisant la volatilité historique comme point de référence) et des taux d'intérêt sans risque approprié. La rémunération fondée sur des actions prend en compte un taux de déchéance prévu, estimé en fonction des déchéances historiques et des déchéances futures prévues. Un ajustement est apporté si le taux de déchéance réel diffère du taux prévu.

La valeur ainsi calculée n'est pas nécessairement celle que le détenteur de l'option pourrait recevoir dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale, étant donné qu'il n'existe pas de marché pour les options et qu'elles ne sont pas transférables. La direction est d'avis que la valeur obtenue est très subjective et qu'elle dépend entièrement des hypothèses de départ.

Les UAP sont assorties d'une condition de marché, qui doit être prise en compte dans la juste valeur des attributions à la date d'attribution. La détermination de la juste valeur des UAP repose sur des hypothèses subjectives intégrées dans un modèle de simulation Monte Carlo. Le modèle exige que la direction formule des prévisions quant aux événements futurs, y compris des estimations du cours de l'action de la Société et de sa volatilité par rapport à un indice, ainsi que du taux d'intérêt sans risque approprié. Les UAP prennent en compte un taux de déchéance prévu, estimé en fonction des déchéances historiques et des déchéances futures prévues. Un ajustement est apporté si le taux de déchéance réel diffère du taux prévu. La valeur calculée qui en résulte n'est pas nécessairement la valeur que le détenteur de l'UAP pourrait recevoir dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale ou au moment de l'acquisition des droits, étant donné qu'il n'existe pas de marché pour les UAP et qu'elles ne sont pas transférables. La direction est d'avis que la valeur obtenue est très subjective et qu'elle dépend entièrement des hypothèses de départ.

vi) Impôts sur le résultat et impôts différés

La Société est assujettie aux lois fiscales en vigueur dans différentes administrations. Les lois fiscales sont complexes et peuvent être interprétées de différentes façons par les contribuables et par les autorités fiscales compétentes. La provision pour impôt sur le résultat et impôt différé reflète l'interprétation que fait la direction des lois fiscales pertinentes ainsi que son estimation des répercussions fiscales actuelles et futures des transactions et des événements survenant au cours de la période. La Société peut être tenue de modifier sa provision pour impôt sur le résultat ou les soldes d'impôt différé lorsque la déductibilité finale de certains éléments est contestée avec succès par les administrations fiscales, que les estimations utilisées pour déterminer le montant de l'actif d'impôt différé à comptabiliser varient sensiblement ou que la réception de nouveaux renseignements rend nécessaire l'ajustement du montant d'impôt différé à comptabiliser. De plus, des événements futurs, par exemple l'apport de modifications à la législation ou à la réglementation fiscale, ou encore l'interprétation de ces lois et de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôt sur le résultat, les soldes d'impôt différé et le taux d'impôt effectif. De tels changements pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers de l'exercice où ils surviennent.

Il faut faire preuve de jugement aux fins d'évaluer de façon continue l'évolution de l'interprétation des règles fiscales ainsi que des règlements fiscaux et des lois fiscales pour s'assurer que les passifs sont complets et que les actifs sont réalisables. Les répercussions des différentes interprétations et applications pourraient être importantes.

vii) Recouvrabilité des immobilisations corporelles minières

La direction de la Société examine régulièrement les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles minières pour déterminer si des dépréciations sont nécessaires. Le recouvrement des montants comptabilisés au titre des immobilisations corporelles minières dépend de la confirmation du droit de la Société à l'égard des concessions minières sous-jacentes, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour terminer l'aménagement, de la rentabilité future de la production ou du produit de disposition. La direction se fonde sur les plans relatifs à la durée de vie de la mine (« DVM ») pour évaluer la recouvrabilité économique et la probabilité d'obtenir des avantages économiques futurs. Les plans relatifs à la DVM fournissent un modèle économique à l'appui de l'extraction économique des réserves et des ressources. Un plan de DVM à long terme et un modèle géologique connexe déterminent les travaux de forage et d'aménagement requis pour agrandir ou mieux circonscrire le gisement de minerai existant.

PRISES DE POSITION EN COMPTABILITÉ

Normes et modifications publiées, mais non encore en vigueur

Les nouvelles normes et modifications ci-dessous publiées par l'IASB s'appliquent aux états financiers de la Société.

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à accroître la comparabilité et la transparence des informations que les entreprises fournissent aux investisseurs au sujet de leur performance financière de manière à permettre à ceux-ci de prendre des décisions plus éclairées en matière d'investissement. Cette norme établit de nouvelles exigences visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises grâce aux éléments suivants :

- une meilleure comparabilité de l'état du résultat net (compte de résultat);
- une amélioration de la transparence des mesures de la performance définies par la direction;
- un regroupement plus utile des informations dans les états financiers.

Aux termes d'IFRS 18, les entreprises devront également présenter leurs charges d'exploitation avec plus de transparence, afin que les investisseurs trouvent et comprennent les informations dont ils ont besoin. IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'application anticipée étant toutefois autorisée. Elle remplace IAS 1 et reprend telles quelles de nombreuses dispositions de cette norme. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux exigences en matière de classement et d'évaluation prescrites par IFRS 9. Les modifications visent à remédier au manque d'uniformité des pratiques comptables en rendant les exigences plus compréhensibles et plus cohérentes. Les nouvelles lignes directrices comprennent ce qui suit :

- des clarifications concernant le classement et l'évaluation des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (« ESG »);
- le règlement de passifs au moyen de systèmes de paiement électronique – les modifications précisent la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé. L'IASB a également décidé de prévoir un choix de méthode comptable permettant à une société de décomptabiliser un passif financier avant qu'elle ne remette la trésorerie à la date de règlement si des critères précis sont respectés.

L'IASB a également introduit des exigences supplémentaires en matière d'informations à fournir afin d'améliorer la transparence pour les investisseurs en ce qui concerne les placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles, par exemple des caractéristiques liées à des cibles ESG. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence sur ses états financiers.

Améliorations annuelles des Normes IFRS de comptabilité

En juillet 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée aux Normes IFRS de comptabilité et aux indications qui les accompagnent dans le cadre de la mise à jour périodique des normes. Les normes modifiées sont les suivantes :

- IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*;
- IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, ainsi que le guide de mise en œuvre d'IFRS 7;
- IFRS 9, *Instruments financiers*;

- IFRS 10, *États financiers consolidés*;
- IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, leur application anticipée étant toutefois autorisée. Les améliorations annuelles se limitent à des changements qui permettent de clarifier le libellé d'une Norme IFRS de comptabilité ou de remédier à des conséquences imprévues relativement mineures ou à des omissions dans les normes comptables. Elles permettent également de remédier à des contradictions mineures entre les dispositions des normes comptables. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence sur ses états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les obligations d'information liées aux instruments financiers exigent que la Société fournisse des renseignements sur : a) l'importance des instruments financiers pour la situation financière et la performance de la Société et b) la nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers auxquels la Société s'expose au cours de la période et à la date de l'état de la situation financière, ainsi que sur la façon dont elle gère ces risques. Voir la note 21 des états financiers de la Société pour une analyse des facteurs qui touchent Wesdome.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes liés aux facteurs économiques et sectoriels et l'approche de la Société quant à la gestion de ces risques font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel de 2024.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, la Société a déposé des certificats signés par la cheffe de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication ainsi que de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

La cheffe de la direction et le chef de la direction financière ont conçu des contrôles et procédures de communication de l'information ou ont supervisé leur conception, afin de fournir une assurance raisonnable que :

- i) les informations importantes concernant la Société leur ont été communiquées;
- ii) les informations devant être communiquées dans les documents déposés par la Société sont consignées, traitées, résumées et communiquées dans les délais prescrits par la législation sur les valeurs mobilières.

Aucun changement n'a été apporté aux contrôles et procédures de communication de l'information de Wesdome au T2 2025.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La cheffe de la direction et le chef de la direction financière ont également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière ou ont supervisé sa conception, afin de fournir une assurance raisonnable concernant la fiabilité des rapports financiers et la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux IFRS. Pour son évaluation, la direction a utilisé les critères établis dans le document intitulé « Internal Control - Integrated Framework (COSO 2013) » publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

Tout système de contrôle interne à l'égard de l'information financière, aussi bien conçu soit-il, comporte des limites inhérentes. Par conséquent, même les systèmes jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, concernant la préparation et la présentation des états financiers. Aucun changement important n'a été apporté à nos contrôles internes au cours du trimestre clos le 30 juin 2025 qui aurait eu une incidence significative ou aurait été raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Wesdome.

Limites des contrôles et des procédures

En outre, la conception d'un système de contrôle doit tenir compte du fait qu'il existe des contraintes en matière de ressources et que les avantages des contrôles doivent être mesurés par rapport à leurs coûts. De plus, les extrapolations de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont sujettes au risque qu'une conception ne permette pas d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de tous les événements futurs possibles. Par conséquent, en raison des limites inhérentes à un système de contrôle efficace sur le plan des coûts, des anomalies, qu'elles résultent d'erreurs ou de fraudes, peuvent se produire et ne pas être détectées.

RESPONSABILITÉ LIÉE AUX INFORMATIONS TECHNIQUES

Les informations techniques et scientifiques relatives aux activités d'exploration communiquées dans le présent document ont été préparées sous la supervision de Guy Belleau, ing., chef de l'exploitation de la Société, une « **personne qualifiée** » au sens du Règlement 43-101, qui les a également vérifiées et examinées.

La vérification des données comprend la saisie et l'examen des données par les géologues principaux des projets sur place, la production de rapports hebdomadaires et mensuels à l'intention de la haute direction de l'exploration et la réalisation des visites des lieux des projets par la haute direction de l'exploration pour examiner l'état des activités en cours des projets et les données sous-jacentes aux résultats présentés. Tous les résultats du forage dans le cadre des projets d'exploration ou les estimations relatives aux ressources et aux réserves mentionnés dans le présent rapport de gestion ont été précédemment publiés dans des communiqués par la Société et ont été préparés conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*. Les données de sondage et sur la teneur obtenues dans le cadre des programmes de forage font l'objet d'un suivi grâce à la mise en œuvre d'un programme d'assurance et de contrôle de la qualité (« **AQ-CQ** ») conçu pour tirer parti des meilleures pratiques du secteur.

INFORMATION SUR LES ESTIMATIONS DE RESSOURCES MESURÉES, INDIQUÉES ET PRÉSUMÉES

Les estimations des réserves minérales et des ressources minérales ont été préparées conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« **Règlement 43-101** »), comme l'exigent les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Pour les besoins de l'information aux États-Unis, la Securities and Exchange Commission (« **SEC** ») met en œuvre différentes normes afin de classer la minéralisation comme une réserve. Les termes ressources minérales « mesurées », « indiquées » et « présumées » sont exigés en vertu du Règlement 43-101. Les normes canadiennes diffèrent considérablement des exigences de la SEC. Par conséquent, les informations figurant dans le présent rapport de gestion qui décrivent les gisements minéraux de la Société peuvent ne pas être comparables à des informations similaires rendues publiques par des sociétés américaines soumises aux obligations de déclaration et d'information prévues par les lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et les règles et règlements qui en découlent. Les investisseurs sont priés de ne pas présumer qu'une partie ou la totalité des gisements miniers dans ces catégories constituent des réserves ou seront transformés en réserves. De plus, l'existence et la faisabilité économique et juridique des ressources minérales « présumées » sont très incertaines. On ne peut présumer que la totalité ou une partie d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, les émetteurs ne doivent pas publier les résultats d'une analyse économique portant sur des ressources minérales présumées, sauf dans de rares cas.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les énoncés, à l'exception des énoncés de faits historiques, constituent des « énoncés prospectifs » et sont fondés sur les attentes, les estimations et les extrapolations en date du présent rapport de gestion. Les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « prévoir », « avoir l'intention de », « continuer », « estimer », « pouvoir », « planifier » et autres expressions semblables indiquent des énoncés prospectifs. La Société met en garde le lecteur que de tels énoncés prospectifs sont sujets à des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de Wesdome diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs estimés de la Société exprès ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs et que les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de performance future. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements diffèrent considérablement des attentes actuelles expresses ou sous-entendues sont inhérents au secteur de l'exploitation aurifère et comprennent, sans s'y limiter, ceux présentés dans la rubrique « Risques et incertitudes ». La Société n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de l'apparition de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs ou autrement, sauf si les lois applicables l'exigent.

Nous avons formulé certaines hypothèses sur les énoncés prospectifs et l'information prospective, y compris des hypothèses portant sur les paramètres économiques relatifs à nos réserves minérales et à nos estimations de ressources minérales décrites dans le présent rapport de gestion. Bien que la direction estime que les hypothèses formulées et les attentes véhiculées dans ces énoncés prospectifs ou cette information prospective sont raisonnables dans les circonstances, rien ne garantit que les énoncés prospectifs et l'information prospective se révéleront exacts. De nombreuses hypothèses peuvent être difficiles à prévoir et échappent au contrôle de la Société.

En outre, si certains risques, incertitudes ou autres facteurs se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient être considérablement différents de ceux décrits dans les énoncés prospectifs ou l'information prospective. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent les facteurs de risque décrits aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » de la plus récente notice annuelle de la Société qui peut être obtenue sur SEDAR+ et sur le site Web de la Société. Les lecteurs sont invités à examiner attentivement l'analyse détaillée des risques figurant dans cette notice annuelle.

Rien ne garantit que les énoncés prospectifs ou l'information prospective se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière significative des résultats et événements anticipés dans ceux-ci. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour les énoncés prospectifs si les circonstances, les estimations ou les opinions de la direction venaient à changer, à moins que la législation sur les valeurs mobilières ne l'exige. Par conséquent, le lecteur est invité à ne pas accorder une importance induite aux énoncés prospectifs.

FACTEURS DE RISQUE

Les facteurs de risque sont décrits dans la notice annuelle de 2024 de Wesdome déposée sur SEDAR+ sous le profil de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca.